

Toute l'actualité de votre commune

LA ROMAGNE

Bulletin Municipal

2025



Toute l'actualité de votre commune

La Romagne vue du ciel



Soirée bébés de l'année



Fête du CSI



Hermesse école



Passage de la flamme olympique



La bibliothèque



Inauguration de la supérette API



Passage de la flamme Olympique



Inauguration logements locatifs Sèvre Loire



Restauration rampe halte garderie



Pose de la première pierre de la maison médicale

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

P.3

VIE MUNICIPALE

P.4

VIE ÉDUCATIVE

P.11

VIE ASSOCIATIVE

P.13

VIE ASSOCIATIVE - SPORTS

P.22

INFOS DIVERSES

P.28

LA MAIRIE INFORME

P.30

MÉMENTO - PLAN DE LA VILLE P.33

L'AGENDA

P.36

LA ROMAGNE



Chères Romagnonnes, Chers Romagnons,
A l'aube de cette nouvelle année, je tiens tout d'abord à vous adresser mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. Je vous souhaite une année riche en projets, en réussites et en moments de joie partagés avec vos proches. Que cette année vous apporte la satisfaction de voir se concrétiser vos aspirations personnelles et professionnelles.

Ce début d'année est l'occasion de revenir sur les projets qui ont marqué notre commune en 2024 et de vous présenter les perspectives pour l'année à venir.

Le grand évènement a quand même été le passage de la Flamme Olympique le 28 mai.

Cet évènement historique n'aurait jamais eu la même portée sans votre présence chaleureuse, vos sourires radieux et votre énergie contagieuse. Vous avez transformé ce moment en un véritable symbole de **cohésion, de solidarité et de fierté collective**.

Je tiens à remercier chaleureusement mon conseil municipal, les bénévoles, les associations, les écoles, les services municipaux, ainsi que tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette journée. Grâce à vous, notre commune a su montrer qu'ensemble, nous pouvons faire briller les valeurs du sport et de l'humanité.

L'année écoulée a aussi été riche en réalisations. Nous avons pu mener à bien plusieurs projets importants pour améliorer votre quotidien et renforcer le bien vivre ensemble. Parmi les avancées majeures, je tiens à souligner la réalisation de la nouvelle bibliothèque, l'extension de la vidéo protection, l'effacement des réseaux des rues de Bel-Air, des Sports et des Hortensias.

2025 sera placée sous le signe de la continuité et de l'innovation. Nous poursuivrons nos efforts pour répondre aux besoins de tous nos concitoyens. Parmi nos priorités pour cette année à venir :

- Aménagement du parking des écoliers avec des ombrières
- Réfection du carrelage de la salle Bel-Air
- Mise en place d'un city park
- Réfection de la voirie rue de Bel-Air

Lors des vœux, le 10 janvier, le premier conseil des enfants romagnons a été mis en place. Ils seront les porte-parole de notre jeunesse. Je tiens à remercier tous ceux qui ont permis la mise en place de ce conseil : les enseignants qui ont soutenu cette initiative, les parents qui les encouragent, et mes collègues élus pour leur engagement. Mais surtout, félicitations à eux, jeunes élus, pour leur courage et leur volonté de s'impliquer.

Cependant j'ai quand même un regret, c'est la perte du respect par l'incivilité grandissante qui est un vrai fléau dans notre vie au quotidien. Dégradations en tout genre, casses, déchets abandonnés, vols, diverses insultes, chiens errants...

Ce manque de respect grandissant est intolérable voire stupide... Face à ce fléau nous ne resterons pas sans agir et à chaque occasion nous rappellerons à ces individus ce qu'est le respect des autres. Le respect est l'essence même de notre vie et c'est tous ensemble que nous devons agir.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint la commune et tous mes vœux de réussite à ceux qui entreprennent, exercent au quotidien (artisans, commerçants, agriculteurs, chefs d'entreprise, auto-entrepreneurs, professions libérales...). J'adresse mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre commune et qui en font son intérêt.

Bonne et heureuse année 2025 à toutes et tous !

Le Maire, Josette GUITTON



CONSEIL DU 25 OCTOBRE 2024

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

1 - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Le conseil municipal, lors de sa séance du 27 septembre dernier, a décidé de confirmer son intention d'adhésion au marché de prévoyance attribué à la société TERRITORIA MUTUELLE, dans le cadre de la protection sociale complémentaire permettant aux agents un maintien de salaire lors des arrêts de travail.

Le conseil municipal avait opté pour :

- Un niveau de garantie couvert à 90 % du salaire net
 - Une participation communale de 50 % du montant de la cotisation
- Suite à cette délibération, le Comité Social Territorial a été consulté. Ce comité a émis favorable à la décision du conseil municipal.

Afin que le régime de prévoyance puisse être mis en place, le conseil municipal décide à l'unanimité de confirmer sa décision prise le 27 septembre dernier.

2 - VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEM - OPÉRATIONS DE DÉPANNAGE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite aux demandes de la commune, le SIEM a procédé à plusieurs opérations de dépannage de l'éclairage public entre le 1er septembre 2023 et le 31 août 2024.

Le cumul des travaux s'élève à 1244,05 euros TTC.

Compte tenu de la participation du SIEM (25 %), la commune doit verser un fonds de concours correspondant à 75 % du montant des travaux soit 933,04 euros.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

3 - RÉFÉRENT GROUPE DE TRAVAIL TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Cholet Agglomération a lancé de nombreuses actions dans le cadre de sa politique « Transition Écologique ». Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) sera notamment arrêté en mars 2025.

Cholet Agglomération souhaite créer un groupe de travail « Transition Écologique » composé d'un référent de chacune des 26 communes membres. Ce groupe de concertation sera garant de l'approche transversale du PCAET et de la déclinaison de toute la politique de Transition Écologique.

Il aura pour missions :

- d'assurer le relais entre les communes et Cholet Agglomération afin de partager les projets en cours ou émergents,
- de mettre en œuvre, suivre, évaluer et abonder la stratégie de Transition Écologique, (plan d'actions PCAET, réduction des consommations d'énergie, production d'énergie renouvelable, décarbonation, actions de biodiversité/végétalisation, qualité de l'air, mobilité, gestion quantitative et qualitative de l'eau, actions de communication, sensibilisation des entreprises, des habitants, des élus, etc.),
- d'assurer le relais auprès des acteurs locaux (élus, citoyens, entreprises, associations, etc.) pour une appropriation du PCAET et de la politique « Transition écologique » par tous,
- d'assurer le relais auprès des acteurs extérieurs, tels que les développeurs, avec un langage commun et une culture partagée selon la charte de gouvernance EnR (Énergies Renouvelables)

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de désigner Monsieur Laurent GAUDRY, référent titulaire, et Madame Josette GUITTON, référente suppléante.

4 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT RUE DE BEL-AIR ET RUE DES SPORTS - CONVENTION AVEC CHOLET AGGLOMÉRATION

Suite aux travaux effectués par Cholet Agglomération sur le réseau d'eau potable et d'assainissement pour la rue de Bel-Air, la rue des Sports et la rue des Hortensias, et compte tenu de l'état de la voirie existante et future,

Cholet Agglomération a demandé à la commune, si la réfection des chaussées pouvait faire l'objet de travaux d'aménagement.

La commune profiterait ainsi des travaux de réfection de la rue de Bel-Air et de la rue des Sports (en partie) pour procéder à des travaux d'aménagement et de sécurité.

La rue de Bel-Air pourrait ainsi comporter une voie de circulation cyclable.

Afin de limiter la vitesse des véhicules, un giratoire serait également aménagé à l'angle des rues de Bel-Air, des Sports et des Hortensias.

Cholet Agglomération devant refaire une partie de la largeur de la voie participerait ainsi à une partie des travaux.

La répartition des compétences serait la suivante :

A la charge de Cholet Agglomération	A la charge de la commune
► Remise en état des voiries au droit du chantier en cours ► Reprise des bordures déposées ► Mission de maîtrise d'œuvre de l'opération (conception et suivi des travaux) ► Organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants pour la réalisation des travaux ► Signature et notification des marchés ► Exécution au nom des deux maîtres d'ouvrage	► Travaux définitifs de voirie hors emprise des travaux actuels ► Signalisation horizontale et verticale ► Travaux communs au prorata des surfaces d'intervention (organisation du chantier et aménagement de voirie) ► Réfection provisoire en bicouche sur les tranchées des réseaux

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les termes de la convention de maîtrise d'ouvrage unique proposée par Cholet Agglomération. Les travaux d'aménagement seront engagés courant 2025.

5 - APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

La Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges de Cholet Agglomération s'est réunie le 27 septembre 2024. Lors de cette réunion, il a été procédé à l'évaluation des charges transférées, et à la rédaction d'un rapport. Il prend en compte l'ajustement des attributions de compensations relatives à la mutualisation des personnels de la Ville de Cholet à Cholet Agglomération, ainsi que le transfert des charges liées à la compétence « liaisons douces et cyclistes ».

Au terme du rapport, la CLETC évalue l'ajustement des attributions de compensation dans le cadre de la mutualisation des personnels de la Ville de Cholet à Cholet Agglomération, à hauteur de 1 146 165 euros à compter de l'exercice 2024. Ce montant tient compte de l'évolution exceptionnelle de certains services communs, du transfert de nouveaux services survenu après le 1er janvier 2023 et de la réévaluation annuelle des services transférés dans le cadre d'une gestion unifiée.

Ce rapport informe également les membres de la CLETC que l'évaluation des charges transférées dans le cadre de la compétence « liaisons douces et cyclistes » interviendra après approbation du schéma directeur communautaire.

Concernant la commune de La Romagne, le montant des attributions de compensation diminue légèrement, passant de 70 180 € à 70 109 €.

Le conseil municipal approuve, par 15 voix « Pour » et 1 abstention, les termes de ce rapport.

6 - AMÉNAGEMENT PARKING DES ÉCOLIERS - AVANT-PROJET ET PERMIS DE CONSTRUIRE

Le conseil municipal a, lors de sa séance du 6 juillet 2023, confié la maîtrise d'œuvre du dossier d'aménagement du parking et la construction d'ombrières au cabinet PEP'S Architecture de Carquefou.

Suite à la présentation de l'avant-projet, le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

- d'approuver l'avant-projet
 - d'autoriser Madame le Maire à déposer le permis de construire
 - d'autoriser Madame le Maire à lancer une procédure de consultation.
- Les travaux devraient intervenir en juillet août 2025. La commission d'appel d'offres sera constituée lors d'une prochaine réunion de conseil.

7 - CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Afin de pouvoir faire fonctionner un futur conseil municipal des enfants, plusieurs étapes sont à respecter. Dans un premier temps, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer ce futur conseil municipal des enfants. Une commission sera chargée d'encadrer les enfants. La commission sera composée de: Josette GUITTON, Marie-Pierre BOURGET, Sergine BRETEAUDEAU, Guillaume BRIN, Myriam TEMPLERAUD.

8 - DEMANDE D'UTILISATION DE L'ESPACE GALERNE PAR UNE ASSOCIATION

Le club de cyclo demande à la commune la possibilité de disposer de l'Espace Galerne lors de leur prochaine randomagnonne, prévue le dimanche 6 avril 2025. Jusqu'à maintenant, ils utilisaient la salle des sports et le complexe. Devant la charge de travail à faire par les bénévoles pour la protection du sol, ils souhaiteraient utiliser l'Espace Galerne. La question se pose sur l'utilisation de l'Espace Galerne pour une manifestation sportive.

Le conseil avait déjà délibéré au sujet de manifestations sportives au sein de l'Espace Galerne, en les interdisant. Le conseil municipal a donc délibéré en proposant, par 12 voix « Pour » et 4 voix « Contre », au club de cyclo de ne pas leur mettre à disposition l'Espace Galerne, ils resteraient au sein du complexe sportif, mais, en cas de mauvais temps, la commune pourrait prendre en charge le nettoyage des protections de sol au sein de la salle des sports.

9 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

a/DIA 1 rue des Sports

Il s'agit de la vente d'une maison située 1 rue des Sports, cadastrée AB 29, d'une superficie de 788 m²

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

CONSEIL DU 22 NOVEMBRE 2024

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

1 - FONDS DE CONCOURS DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES RURALES

Cholet Agglomération a décidé d'accompagner les communes de son territoire dans leurs projets d'équipements concourant au maintien ou au développement de leur attractivité.

La commune pourrait se voir allouer la somme de 40 000 euros.

Afin de pouvoir en bénéficier, la commune doit présenter un projet correspondant aux critères fixés par Cholet Agglomération. Le projet doit correspondre à un investissement dont les travaux seront obligatoirement achevés avant la fin du mandat (2026).

La transformation de l'ancien trésor public en bibliothèque est le projet retenu par la commune.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à demander le versement de ce fonds de concours auprès de Cholet Agglomération.

2 - CRÉATION BUDGET « PHOTOVOLTAÏQUE »

La production et la distribution d'énergie constituent des activités qui, par leur nature et les moyens mis en œuvre, se situent en concurrence directe avec les entreprises commerciales. À cet égard, elles demeurent à part entière des activités constitutives d'un service public industriel et commercial. (SPIC)

La production d'électricité de source solaire présente un caractère industriel et commercial dès lors que la collectivité productrice conclut un contrat d'obligation d'achat qui génère des recettes d'exploitation par le prix de vente de l'électricité revendue.

La commune exploitant un SPIC a alors l'obligation de créer un budget autonome dénommé « Photovoltaïque » qui sera assujéti au régime de la TVA.

Dans le cadre des travaux d'ombrières du parking des écoliers, la commune se trouve concernée par cette disposition et doit donc créer un budget autonome. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

3 - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PRÉ-COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

L'Eco-organisme CITEO a lancé un appel à projet relatif à la collecte pour le recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer. Cholet Agglomération, en accord avec ses communes membres intéressées à la captation du gisement de collecte sélective hors foyer, a décidé de poser sa candidature à l'appel à projet lancé par CITEO, en tant que porteuse de l'action à l'échelle de son territoire, tant pour son compte que celui de ses communes membres intéressées.

Cholet Agglomération propose à la signature une convention de groupement de commandes pour la fourniture d'équipements de pré-collecte des déchets ménagers (porte sacs, corbeilles, abri bacs).

Cette convention a pour objectif la passation des marchés relatifs à la fourniture des équipements pour une durée de deux ans reconductibles expressément une fois, par période d'un an.

Le montant maximum de participation pour La Romagne est fixé à 10 000 euros pour la période initiale de deux ans, et de 5 000 euros maximum pour chaque année supplémentaire.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer ladite convention.

4 - CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 25 octobre 2024, de créer un Conseil Municipal des Enfants et de fixer la composition de la commission. Cette commission s'est réunie afin de prévoir le fonctionnement de cette nouvelle instance. La commission propose que :

- le Conseil Municipal des Enfants soit composé de 6 enfants scolarisés en CM1 et 6 en CM2
- les enfants de CE2, CM1 et CM2 participent au vote qui se déroulerait en mairie
- chaque enfant décidant de se présenter devra déposer au préalable, en mairie sa candidature accompagnée d'une autorisation parentale, et que les enfants n'habitant pas la commune ne puissent pas être candidat,
- les 6 CM1 seraient élus pour deux années, les 6 cm2 seront élus pour une année

Les élections auront lieu le mardi 17 décembre à 9 heures. Les élus sont allés présenter aux enfants de l'école le fonctionnement et le rôle du conseil municipal des enfants, qui se réunira 5 fois par an, des jeudis de 18 h à 19 h 30. Les enfants désirant être candidats devront déposer leur candidature en mairie avant le 2 décembre 2024. Ils ont ensuite mené leur campagne électorale du 3 au 16 décembre.

L'installation officielle des enfants élus aura lieu lors des vœux du maire, le vendredi 10 janvier 2025. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de suivre les propositions de la commission

5 - DEMANDES DE SUBVENTION

a/Association Sol'Espérance

L'association Sol'Espérance, antenne de La Romagne, sollicite la commune pour une subvention venant aider au paiement de la location de l'Espace Galerne lors du concert « Brassens d'abord » le 9 février 2025.

Pour information, pour le concert de février 2024, cette association avait bénéficié d'une subvention caritative correspondant à la différence de prix entre une demande extérieure à la commune et une demande faite par une association romagnonne (soit 302 euros pour 2024).

Pour 2025, le prix de la location s'élève à 1044 euros (prix hors commune).

Le conseil municipal décide, par 17 voix « Pour » et 1 abstention, de leur appliquer le tarif de 1044 euros mais de leur octroyer une subvention de 313 euros qui sera prise sur la ligne des subventions caritatives du budget communal 2025.

b/Maison Familiale Rurale « Le Vallon »

Le Centre de Santé Sexuelle du Centre Hospitalier de Cholet, désirant organiser le 14 mai 2025, une représentation de Théâtre forum sur le thème de la sexualité chez les adolescents, a demandé à la Maison Familiale Rurale « Le Vallon » de bien vouloir organiser cet événement au sein de l'Espace Galerne. Cette représentation entièrement prise en charge par l'Agence Régionale de la Santé et le COREVIH (Comité de coordination régionale de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le Virus de l'Immunodéficience Humaine) est proposée aux établissements scolaires situés sur le secteur de l'agglomération choletaise. Elle est donc gratuite pour les établissements scolaires et les jeunes.

La Maison Familiale Rurale demande à la commune la gratuité de l'Espace Galerne.

Le montant de la location demandé pour une association communale a été fixé, par délibération du conseil municipal du 6 juillet 2023, pour une journée semaine été pour le bar et la salle à 731 euros.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'appliquer le prix fixé par délibération en date du 06/07/2023, soit 731 euros et de déduire le forfait associations (490 euros), ce qui donne un reste à charge de 241 euros. La commune versera une subvention de 241 euros à la Maison Familiale Rurale « Le Vallon » au titre des subventions caritatives sur le budget communal 2025.

6 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

a/DIA 44 rue Nationale

Il s'agit de la vente d'un commerce au 44 rue Nationale, cadastré AD 84, d'une superficie de 1590 m²

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

b/DIA 5 rue des Hortensias

Il s'agit de la vente d'une maison située 5 rue des Hortensias, cadastrée AB 49 et AB 50, d'une superficie totale de 878 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

c/DIA 4 rue de la Vendée

Il s'agit de la vente d'une maison située 4 rue de la Vendée, cadastrée AI 120, d'une superficie de 1,500 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

d/DIA 6 rue du Verdet

Il s'agit de la vente d'une maison située 6 chemin du Verdet, cadastrée AA 513, AA 569 et AA 574, d'une superficie totale de 258 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

CONSEIL DU 20 DECEMBRE 2024

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

1 - CONVENTION MFR/RÉGION/COMMUNE - UTILISATION DE LA SALLE DES SPORTS

. Avenant n°1 pour l'année 2024

Une convention a été signée entre la Maison Familiale Rurale « Le Vallon », la Région et la Commune au 1er janvier 2023 pour une durée de 4 années afin de définir les règles d'utilisation de la salle des sports par la Maison Familiale Rurale.

Le temps d'occupation est fixé à 14h30/semaine durant 34 semaines par an.

L'avenant n°1 porte sur le prix horaire fixé à 12,93 € pour l'année 2024 (12,11 € en 2023).

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les termes de l'avenant n°1.

. Avenant n°2 pour l'année 2025

Concernant la même convention, l'avenant n°2 porte sur le prix horaire fixé à 13,43 € pour l'année 2025 (12,93 € en 2024). Le temps d'occupation reste inchangé.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les termes de l'avenant n°2.

2 - CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS - COMPOSITION

Le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 22 novembre, de fixer la composition du conseil municipal des enfants à 12 membres (6 CM1 et 6 CM2). Suite au dépôt des candidatures, seuls 5 CM1 et 5 CM2 se sont portés candidats, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier la composition du Conseil Municipal des Enfants à 5 enfants scolarisés en CM1 et 5 enfants de CM2.

L'élection a eu lieu le lundi 16 décembre 2024. Les enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2 ont procédé au suffrage. 10 enfants (5 CM1 et 5 CM2) étaient candidats. Ont donc été élus :

CM1	CM2
Johan BLOUIN	Jules BOISSEAU
Noah GESLIN	Léa BRETAUDEAU
Léa GIRARD	Laura BRIN
Arthur TAILLE	Nathan DORE
Nathael VALENÇON	Chloé DRAPEAU

3 - RECENSEMENT DE LA POPULATION

RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population aura lieu du jeudi 16 janvier 2025 au 15 février 2025.

4 agents recenseurs vont être recrutés (Mme Annie CHERBONNIER, Mme Marie-Agnès BLOUIN, Mme Nadine PASQUIER et M. Laurent PLESSY).

Afin de pouvoir les indemniser, le conseil municipal doit établir leur système de rémunération.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer un forfait de 600 euros bruts ainsi qu'un montant de 3,20 € bruts par logement recensé.



4 - CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE 2025-2027 RISQUE STATUTAIRE

Le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 15 décembre 2023, d'adhérer à la proposition des compagnies Yvelin/SA Acte-Vie et Eucare Insurance, relative au contrat d'assurance groupe « Risques statutaires ».

Depuis ces compagnies ont décidé de dénoncer ce contrat.

Le Centre de Gestion a décidé de lancer une nouvelle consultation. L'offre présentée par les compagnies DIOT SIACI Saint Honoré et GROUPAMA Loire Bretagne, a été retenue pour les 3 années à venir.

Les taux proposés sont :

Statut des agents	Taux	Pour info ancien contrat
Agents CNRACL	7,23 %	5,57 %
Agents IRCANTEC	0,99 %	0,97 %

Cette assurance permet à la commune d'être remboursée des salaires versés lors des arrêts de travail de plus de 30 jours des agents (sauf cas de maladie ordinaire).

Depuis Yvelin, qui avait dénoncé le précédent contrat, a établi une nouvelle proposition avec un taux de 5,98 % pour les agents CNRACL et 0,97 % pour les agents IRCANTEC.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de signer le contrat d'assurance groupe 2025-2027 pour le risque statutaire avec la société Yvelin.

5 - PLUI-H - DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Lors de sa séance du 15 décembre 2023, le conseil municipal avait décidé d'approuver les orientations d'orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Suite à la parution de la circulaire Béchu du 31 janvier dernier, il est désormais permis aux collectivités de ne plus comptabiliser dans la consommation d'espace future les tranches non commercialisées de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) dont les travaux ont débuté avant 2021, ce qui permet à l'Agglomération de soustraire 94 hectares de foncier, lesquels correspondent aux surfaces non urbanisées au 1er janvier des 4 ZAC suivantes : ZAC habitat du Pré de l'Île à Mazières-en-Mauges, ZAC habitat de la Baronnerie au May-sur-Evre, ZAC habitat du Val de Moine à Cholet et ZAC économie de l'Ecuyère à Cholet.

Ainsi, bien que l'ambition démographique et économique globale de l'Agglomération soit identique entre fin 2023 et fin 2024, cette souplesse apportée par la circulaire permet à l'Agglomération d'inscrire dans son PLUI-H un objectif de réduction de la consommation foncière de 48 % au lieu de 34 % et ainsi d'être compatible avec la trajectoire ZAN impulsée par la loi Climat et Résilience et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) en cours de modification.

En outre, quelques modifications mineures ont été apportées au PADD, afin de s'assurer d'une compatibilité entre celui-ci et les pièces réglementaires du PLUI-H travaillées au cours de l'année 2024 (règlement écrit, zonage, OAP). Ainsi, un second débat est requis entre Cholet Agglomération et ses communes membres au sujet du PADD modifié dans le sens de la Circulaire susvisée.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

6 - RÉFECTION DU CARRELAGE SALLE BEL-AIR

Une consultation auprès de 3 entreprises a été lancée afin de prévoir la réfection du carrelage de la salle Bel-Air (salle et cuisine). Deux entreprises n'ont pas répondu à la consultation.

Seule l'entreprise Maleinge de St Pierre-Montlimart a répondu. Le devis s'élève à 20.600 euros HT.

Les travaux pourraient être effectués lors des vacances de février 2025.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis présenté par l'entreprise Maleinge.

7 - SIEML - MISE EN PERMANENT CERTAINS CANDÉLABRES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de permettre une meilleure visibilité des caméras de nuit, la commune a demandé au SIEML un devis pour la mise en permanent du candélabre situé à l'angle de la rue de Bel-Air et de la rue des Sports, et celui à l'angle de la Maraterie. 2 devis sont parvenus en mairie : 3.254,59 euros (2.440,94 euros à la charge de la commune) pour la rue de Bel-Air, et 815,80 euros (611,85 euros à la charge de la commune) pour l'entrée de la Maraterie.

La commune est en restriction budgétaire, faut-il engager cette dépense ?

Le but de la mise des candélabres en permanent est de permettre la vision de nuit sur les caméras.

Pour la rue de Bel-Air, si on choisit de ne pas mettre le module rue de Bel-Air, il y a possibilité de mettre 12 points lumineux en permanent, le coût serait de 275 euros mais la consommation d'énergie serait importante.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire procéder aux travaux de mise en permanent de l'éclairage public à l'angle de la rue Nationale et de la Maraterie, mais de ne pas faire effectuer de changement pour l'éclairage de la rue de Bel-Air.

8 - CONTRIBUTION GÉNÉRALE D'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC

La Ville de Cholet ainsi que plusieurs communes de Cholet Agglomération ont décidé d'instaurer une contribution générale d'accès au service public.

Le Projet de Loi de Finances pour 2025 prévoit de faire contribuer très fortement les collectivités locales au redressement des comptes publics. L'Etat, qui est responsable de plus de 90 % des 3.200 milliards de dette nationale, demande donc aux collectivités locales d'accentuer leurs participations pour limiter son déficit, alors même que les entités locales ont effectué un effort de plus de 70 milliards sur les 10 dernières années au titre des Dotations Globales de Fonctionnement.

Annoncée en 2017, la suppression de Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales a été définitive en 2023. Cette mesure de recentralisation financière a fortement impacté l'autonomie financière des collectivités puisque l'Etat a préféré retirer ce levier de fiscalité locale plutôt que de supprimer un de ses impôts. Cette mesure non financée contribue à alourdir le déficit de l'Etat de plus de 20 milliards d'euros chaque année quand les collectivités locales sont, elles, contraintes par la règle d'or de l'équilibre budgétaire.

Cette mesure s'est accompagnée d'une réforme du financement des collectivités territoriales en concentrant tous les efforts de financement des services publics locaux sur les propriétaires. Elle a donc fortement affaibli le lien entre le citoyen et sa commune pour le financement des services publics locaux et a accentué d'autant les injustices fiscales dans la mesure où la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties continue d'être assise sur des bases vétustes, aucune réévaluation des valeurs locatives de cet impôt n'ayant été faite par l'Etat depuis 1971.

Au regard du principe constitutionnel d'égalité devant l'impôt, la commune peut instaurer une contribution générale d'accès au service public, applicable à chaque résidence située sur le territoire de la commune.

Le conseil municipal reconnaît et conteste auprès de l'Etat, le non-versement de compensation suite à la suppression de la taxe d'habitation, mais devant la difficulté à faire appliquer une telle contribution décide, par 3 « pour », 11 abstentions et 4 « contre » de ne pas instaurer cette contribution générale d'accès au service public.

Les élus précisent que ce problème a été mentionné auprès du député M. Denis Masségla, lors de sa venue sur la commune.

9 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

a/ Décision du Maire : vente anciens meubles

Le conseil municipal avait décidé, lors de sa séance du 27 juin 2024, d'autoriser la vente des anciens meubles.

Pour information, la commune de Lys-Haut-Layon a acheté une partie des anciens meubles de la bibliothèque pour un prix global de 1.000 euros.

b/ Date des Vœux du Maire :

Vendredi 10 janvier 2025 à 19 heures à l'Espace Galerne

c/ DIA 39 rue du Commerce

Il s'agit de la vente d'une maison située 39 rue du Commerce cadastrée AD 154 d'une superficie de 392 m², ainsi qu'un passage en indivision cadastré AD 100 d'une superficie de 30 m²

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

d/ DIA « Beausoleil »

Il s'agit de la vente d'une maison située 8 allée de Beausoleil, cadastrée AI 584 (lots D et F), d'une superficie totale de 948 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

e/ DIA 54 rue Nationale

Il s'agit de la vente d'une maison située 54 rue Nationale, cadastrée AA 325, d'une superficie totale de 118 m².

Madame le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption

VIE MUNICIPALE COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

COMMISSION BÂTIMENTS

Durant l'année 2024, la commission Bâtiments a finalisé le dossier de la bibliothèque. Les travaux se sont terminés fin mars 2024 après de longs mois de préparation (réflexion du projet et des travaux, acquisition du mobilier, de la signalétique). L'inauguration du nouveau bâtiment a eu lieu le samedi 6 avril 2024.

Les objectifs de ces travaux :

- augmentation de la surface d'accueil du public
- augmentation du nombre d'ouvrages proposés
- confort et convivialité du lieu
- meilleur outil de travail pour les bénévoles et la bibliothécaire.

La commission Bâtiments remercie l'équipe des bénévoles du travail fourni durant ces travaux pour leurs connaissances et le temps passé. Elles ont communiqué à la commission leur passion autour de la lecture.

À compter du 1er janvier 2025, la bibliothèque « Point Virgule » deviendra bibliothèque municipale, ce qui permettra de faciliter son fonctionnement.

Le projet pour 2025 est principalement axé sur la réfection du carrelage de la salle Bel-Air.



Bibliothèque, l'espace convivial



La bibliothèque

COMMISSION CANTINE

Selon les sujets abordés, la commission peut se réunir seule ou avec le personnel de la cantine. Au cours de ces rencontres, nous discutons du fonctionnement du restaurant scolaire, que ce soit au niveau de l'organisation générale du service, des repas livrés ou des tarifs. Le prestataire, qui livre les repas, participe à une des réunions au cours de l'année.

Cette année, à la fin du mois de septembre, Nadine Pasquier, qui encadrait les enfants de Maternelle au moment du repas et sur la cour depuis de nombreuses années, a pris sa retraite. Nous la remercions pour son professionnalisme et sa bienveillance envers les enfants qu'elle a accompagnés.

Le repas de Noël a eu lieu cette année le 19 décembre et à cette occasion, les enfants ont reçu des chocolats. L'ensemble des bénévoles et les membres de la commission ont accompagné le personnel pendant le temps de ce repas.

Tout au long de l'année, sept personnes bénévoles viennent régulièrement aider le personnel pendant les repas et la surveillance de la cour après le déjeuner. La commission tient particulièrement à les remercier. Leur participation est essentielle pour le bon déroulement du service de la cantine.



La cantine

COMMISSION COMMUNICATION

Cette année, vous avez pu voir l'arrivée du nouveau site, à l'image de l'application Intramuros que vous êtes plus de 1500 à avoir téléchargée !

Sur ce nouveau site, vous pouvez accéder à un ensemble de renseignements sur la vie de la commune, mais notamment l'accès à des liens d'informations utiles pouvant vous aider dans vos démarches administratives du service public. (Carte Nationale d'Identité, passeport, permis de conduire...).

Autour de l'événement exceptionnel de l'année sur notre commune: Le Passage de la Flamme Olympique, nous avons mis en place des moyens et des outils de communication en lien avec le Département. Nous avons réfléchi à garder un souvenir en mémoire de cet événement historique, et donc en collaboration avec des professionnels de notre commune, nous avons fait réaliser un album photo par RG Photographe, deux plaques et un totem sont en cours de réalisation par l'entreprise TALON.

COMMISSION CULTURE

La commission participe à plusieurs réunions dans l'année :

- une rencontre annuelle avec les associations culturelles et scolaires. Cette réunion permet aux membres des associations de parler de leurs activités, de leurs projets, de leurs éventuelles difficultés et demandes. C'est aussi un moment pour les bénévoles de se rencontrer afin de mieux se connaître et partager leur ressenti, leurs idées et leurs projets.
- une réunion au cours de laquelle sont étudiées les demandes de subventions des associations
- une autre réunion qui propose les différents tarifs (salles et matériel).

La commission organise chaque année la soirée conviviale de l'accueil des Nouveaux Arrivants de l'année dans la commune. En 2025, elle aura lieu le vendredi 7 mars.

Dans le cadre de la saison culturelle ITINÉRANCE (concert, spectacle, expositions, jeux), la commission fait un choix parmi les actions proposées par Cholet Agglomération.

En 2025, une exposition « A la découverte du cadastre de La Romagne » aura lieu à la salle Municipale du mercredi 26 février au mercredi 12 mars. Cette exposition est proposée par les Archives municipales et communautaires de Cholet, la Commune de La Romagne et un groupe de Romagnons passionnés d'histoire.



Nouveaux arrivants

COMMISSION SOCIALE

La commission sociale intervient dans tous les projets municipaux intégrant un volet social et peut être l'interface entre les différents organismes et les associations (CCAS, Maisons des Solidarités, les Seniors...)

Les réunions permettent d'organiser les différents moments conviviaux sur la commune et l'année a été marquée par une soirée conviviale afin de mettre à l'honneur les bébés nés en 2023 (10 familles présentes) et le traditionnel repas des Aînés qui a lieu le 2ème samedi d'octobre 109 personnes de +70 ans présentes



Le bébés nés en 2023



Le repas des Aînés

COMMISSION ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES & COMMERCIALES

La vie économique sur notre commune a été marquée cette année par l'installation d'une Api- Supérette en août 2024, dont les retours à ce jour sont positifs.

La 3ème rencontre Interprofessionnelle d'avril 2024 a rassemblé une quarantaine d'acteurs locaux, élus pour visiter les bureaux et les ateliers d'une entreprise familiale de notre commune, les Ets CLEON, ensuite les échanges se sont prolongés salle municipale par un moment de convivialité.



Visite des Établissements Cléon

LE C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Social permet l'aide ponctuelle pour répondre à une demande dans le respect de la confidentialité et ouvert à tous les Romagnons.

Le CCAS a une existence administrative et financière distincte de la commune.

Pour l'année 2024, le CCAS a permis d'aider :

- 2 familles bénéficiaires du « chèque Eau »
- 2 familles bénéficiaires pour la banque alimentaire
- 1 famille bénéficiaire pour une aide financière .

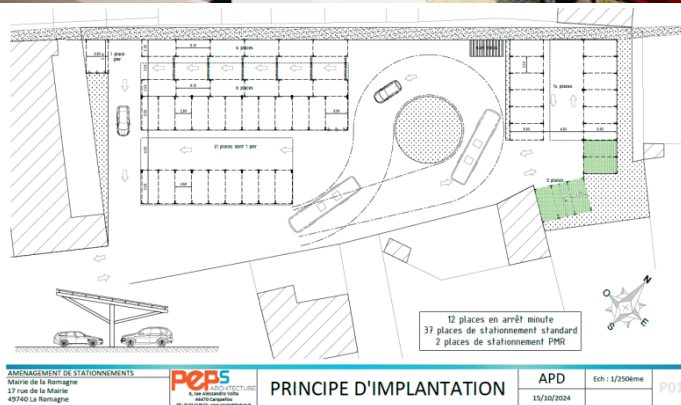
COMMISSION VOIRIE

RÉALISATIONS 2024 :

- Traçage des différentes routes sur la commune.
- Enfouissement réseau Télécom et Orange rue de Bel-Air et rue Nationale.
- Réfection réseau assainissement rue de Bel-Air, rue des Sports et rue des Églantiers.
- Réfection réseau AEP rue de Bel-Air, rue des sports et rue des églantiers.

PROJETS 2025 :

- Parking des écoles aménagements et installation photovoltaïque.
- Aménagement rue de Bel-Air et rue des Sports.
- Aménagement Parking de l'école



Aménagement parking des écoles

COMMISSION CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 17 décembre 2024, un Conseil Municipal d'Enfants a été élu. Il est constitué de 10 jeunes qui habitent à La Romagne et qui sont scolarisés à l'école Arc en Ciel, cinq en CM1 et cinq en CM2.

Johan Blouin, Noah Geslin, Léa Girard, Arthur Taillé, Nathaël Valençon en CM1
Jules Boisseau, Léa Bretaudeau, Laura Brin, Nathan Doré, Chloé Drapeau en CM2

Le Conseil Municipal d'Enfants est un groupe de jeunes qui se réunit plusieurs fois dans l'année pour réfléchir, dialoguer et élaborer des projets qui les intéressent et qu'ils souhaitent réaliser pour leur commune en général et pour les jeunes en particulier.

Il est encadré par une commission d'adultes qui sert de lien avec l'équipe du Conseil Municipal.

La commission adulte est composée de 3 élus : **Sergine BRETEAUDEAU** (adjointe)
- **Guillaume BRIN** - **Myriam TEMPLERAUD** (conseillers municipaux)

COMMISSION FINANCES

Trois projets d'importance ont vu le jour en 2024. La réalisation de la nouvelle bibliothèque dans l'ancienne perception, l'extension du réseau de vidéo surveillance et plus récemment, la rénovation des réseaux eaux usées en haut de la rue nationale et rue de bel Air.

À noter, cette compétence appartient et est financée par l'agglomération.

Sur ce dernier sujet, la commune a souhaité par la même occasion enfouir les réseaux électriques et refaire la chaussée.

Pour ces projets, la commune a sollicité et obtenu les aides suivantes :

Projet	Montant HT	Montant subvention obtenu
Bibliothèque	412 306,37 €	Préfecture - Dotation de Soutien à l'Investissement Local : 119 077,20 € Conseil Départemental - Soutien aux Investissements des communes : 77 200,17 € Cholet Agglomération - Fonds de Concours pour la Ruralité : 40 000 €
Vidéo protection	16 033,00 €	Préfecture - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 4 800,00 € Préfecture - Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance : 8 016,50 €
Rue Bel- Air effacement des réseaux	Éclairage Public Coût total HT : 51 548,48 € Télécoms Coût total TTC : 61 100,70 €	Pris en charge par le SIEM : 25 774,44 € Pas de prise en charge du SIEM

Un autre projet verra le jour en 2025, il s'agit de la maison de santé.

Sa réalisation et son financement à hauteur de 1 136 129 € ont été pris en charge par MELDOMYS. L'ouverture est prévue pour courant avril.

Concernant les finances de l'année 2025, le budget fera preuve de prudence puisque les recettes de fonctionnement sont attendues en baisse compte tenu de différents éléments :

- l'État réduit ses dotations aux collectivités pour limiter son propre déficit.
- des recettes, comme les droits de mutation seront en baisse une nouvelle fois du fait du nombre de ventes immobilières en baisse
- baisse du taux de remboursement de FCTVA : jusque là, les remboursements de TVA s'effectuaient à hauteur de 19,6% sur les 20% - A compter du 1er janvier 2025, le remboursement n'est plus qu'à hauteur de 17,6% sur les 20% de TVA

Aussi, de nouvelles dépenses sont imposées aux collectivités et vont venir impacter les budgets à venir comme la hausse de 4% du taux de CNRACL (caisse nationale de retraite des agents des collectivités) soit un surcoût de 6 800,00 € pour la commune.



Les élus du Conseil Municipal des Enfants

COMMISSION SPORTS

La commission de sports est composée d'élus et de représentants des associations sportives. Ensemble, nous échangeons sur les besoins de chacune des associations. Nous trouvons des solutions aux problèmes techniques ou humains, partageons du matériel ou des infrastructures communales. C'est également lors de ces réunions que sont abordées les demandes de matériels et de subventions. L'année 2024 a bien sûr été marquée par le passage de la flamme olympique sur la commune, journée au cours de laquelle de nombreuses associations se sont fortement impliquées.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

COMMISSION BÂTIMENTS

6 élus : **Franck CHARRIER** (Adjoint) - **Nathalie ALLONCIUS** - **Nelly LOIZEAU** - **Myriam TEMPLERAUD** - **Dany SICARD** - **Julien GIRARD** (Conseillers municipaux)

COMMISSION CANTINE

4 élus : **Sergine BRETEAUDEAU** (Adjointe), **Guillaume BRIN**, **Marie Céline CLARCK**, **Boris DRAPEAU** (Conseillers Municipaux)

COMMISSION COMMUNICATION

5 élus : **Dany SICARD** (Conseillère municipale déléguée) - **Julie BRILLOUET** - **Nathalie ALLONCIUS** - **Myriam TEMPLERAUD** - **Frédéric GROLLEAU** (Conseillers municipaux)

COMMISSION CULTURELLE

5 élus : **Sergine BRETEAUDEAU** (Adjointe) - **Marie-Céline CLARCK** - **Nelly LOIZEAU** - **Valérie LIZAMBART** - **Guillaume BRIN** (Conseillers municipaux)

COMMISSION ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES & COMMERCIALES

6 élus : **Julien GIRARD** - **Dany SICARD** (Conseillers municipaux délégués)
Nelly LOIZEAU - **Boris DRAPEAU** - **Valérie LIZAMBART** - **Frédéric GROLLEAU** (Conseillers municipaux)

COMMISSION VOIRIE

8 élus : **Clément SANSOM** (Adjoint) - **Marie-Céline CLARCK** - **Julie BRILLOUET** - **Boris DRAPEAU** - **Cyrille FONTENEAU** - **Frédéric GROLLEAU** - **Valérie LIZEMBART** - **Guillaume BRIN** (Conseillers municipaux)

COMMISSION SPORTS

4 élus : **Guillaume BRIN** (Conseiller municipal délégué) - **Valérie LIZAMBART** - **Julie BRILLOUET** - **Nathalie ALLONCIUS** (Conseillères municipales)

COMMISSION SOCIALE

4 élus : **Marie-Pierre BOURGET** (Adjointe) - **Marie-Céline CLARCK** - **Nelly LOIZEAU** et **Myriam TEMPLERAUD** (Conseillères Municipales)

LE C.C.A.S

6 élus : **Josette GUITTON** (Présidente), **Marie-Pierre BOURGET** - **Sergine BRETEAUDEAU** - **Marie-Céline CLARCK** - **Nelly LOIZEAU** - **Myriam TEMPLERAUD**
4 Membres nommés : **Bernadette ALLAIN** - **Marie Agnès BLOUIN**
Laurence BONNET - **Lydia MENARD**

COMMISSION FINANCES

6 élus : **Laurent GAUDRY** (Adjoint) - **Nathalie ALLONCIUS** - **Boris DRAPEAU**
Cyrille FONTENEAU - **Dany SICARD** - **Julien GIRARD** (Conseillers municipaux)

LA MFR - LE VALLON

Nous accueillons cette année 175 apprenants :

- En cycle d'orientation 4ème/3ème pour découvrir les métiers et définir leur orientation grâce à une immersion en stage durant la moitié de leur scolarité
- En Bac Pro SAPAT, en alternance ou en apprentissage pour se former aux métiers de la santé, du social et de l'animation

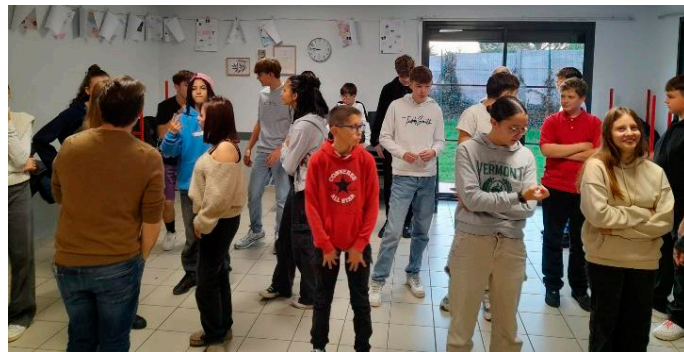
► Nouveauté cette année : l'ouverture du CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) en apprentissage sur 1 an.

Portée par des parents bénévoles et engagés, notre association accompagne les parcours des jeunes et des adultes dans leur globalité : les temps d'apprentissage collectif, les projets sur le territoire, l'accompagnement individuel, la vie résidentielle, l'immersion dans le milieu professionnel sont autant d'atouts qui permettent à tous les apprenants de grandir, de s'émanciper et de construire leur avenir. Chaque année, nous cherchons à construire des nouveaux projets et à créer du lien sur notre territoire, nous pouvons citer (l'Action pro, Semaine à thème...) Nous remercions particulièrement Multi'act enfance, Résidence la Verte Vallée, Résidence de l'Avresne, la halte-garderie Saute-Mouton et l'école Arc en Ciel (pour sa collaboration avec ELA) qui nous permettent de mener à bien ses projets et qui continuent à accueillir des jeunes en stage.

EXEMPLE DE SEMAINE À THÈME : "JE COLLABORE"

Nos élèves de 4ème et 3ème ont apprécié cette semaine à thème où ils ont :

- Fabriqué le pont le plus long
- Fait un puzzle de 500 pièces
- Joué en collaboration lors des veillées
- Préparé et présenté des saynètes Des moments d'entraide et de solidarité très appréciés des jeunes.



CONTACT

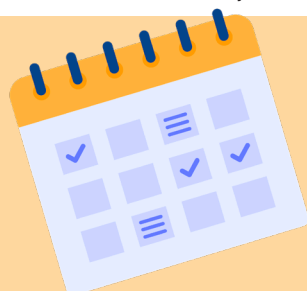
MFR le VALLON

📍 Rue des sports - 49740 LA ROMAGNE

☎ 02 41 75 61 33

🌐 www.mfr-levallon.fr

📧 mfrlevallon.laromagne



PORTES OUVERTES
Samedi 15 mars 2025
de 9h à 17h

LE COMITÉ APEL & OGE

L'apel de l'école « L'arc-en-ciel » de La Romagne, c'est l'organisation d'événements festifs et autres afin d'aider aux financements des projets pédagogiques tout au long de l'année (voyages et sorties scolaires, matériel informatique, jeux pour les cours et les classes...). Comme beaucoup d'associations, elle vit grâce au bénévolat, le recrutement de bénévoles est permanent donc si vous souhaitez rejoindre les rangs de notre joyeuse équipe, n'hésitez pas à nous faire signe. Voici une liste des différentes manifestations et dates importantes passées et à venir.

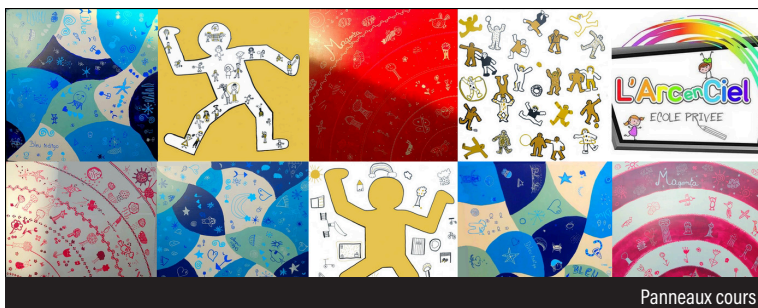
- 6 septembre 2024 : fête de la rentrée
- 3 octobre 2024 : Assemblée générale
- 18 octobre 2024 : Course ELA
- 19 octobre 2024 : marché d'automne
- 14 décembre 2024 : La Romag'Noël
- 4 mars 2025 : Carnaval de l'école
- 21 mars 2025 : Vente produits du terroir (saucissons et terrines)
- 22 mars 2025 : Collecte de ferraille
- 28 juin 2025 : Kermesse



Marché d'automne



Sortie scolaire



Panneaux cours

MEMBRES DU BUREAU L'ASSOCIATION APEL ÉCOLE ARC-EN-CIEL

Président : Christophe VALENÇON

Trésorière : Élodie VALIN

Secrétaire : Élise ALLANIC

ÉCOLE L'ARC EN CIEL

Cette rentrée scolaire a été source de changement pour notre école L'Arc en Ciel. Avec la fermeture de la neuvième classe, nous avons dit au revoir à Élodie Bossé (mutée à l'école Saint Joseph de Cholet), Béatrice Foulonneau (partie à l'école Arche de Noé du Longeron) et à Anne Jeannin (ayant obtenu sa mutation à l'école Carlos Acutis de Saint Germain sur Moine). Nous avons eu le bonheur d'accueillir 28 élèves en Très Petite et Petite Section ainsi que 5 nouveaux élèves dans les autres sections, ainsi que deux nouvelles enseignantes (Marie Batard en TPS-PS-MS et Charlène Poupelin en GS-CP) et une nouvelle ASEM (Océane PELTIER en formation CAP-AEPE). À la fin du mois de septembre, c'était au tour de Nadine Pasquier, ASEM de maternelle, de dire au revoir à l'école après 25 ans de bons et loyaux services.

À l'occasion de la fête de la rentrée du 6 septembre 2024, les élèves et les familles ont pu découvrir le thème de cette année : « Les quatre éléments » un thème riche que les élèves explorent tout au long des cinq périodes, en commençant par l'eau, puis le feu, l'air, et enfin la terre. Sciences, arts visuels, vocabulaire, géographie, spectacles et visites sont au programme. L'école poursuit ses partenariats sportifs, musicaux et littéraires avec l'Agglomération du Choletais. Les classes de CE1, CE2 et CM1 profitent de séances de natation à Glisséo. Les classes de GS, CP et CE1 redécouvrent les joies de la patinoire. Les classes de CM1-CM2, quant à elles, participent

aux ateliers de prévention routière et de permis vélo. Les classes de CM participent également au Voyage Lecture intitulé « Enigma'livres » en lien avec la bibliothèque. Enfin, les élèves des classes de Karine et Odile (les CM) sont allés découvrir des sports de plein air (VTT, escalade, tir à l'arc...) au CISPA de Ribou pendant cinq jours, au mois de novembre.

Les classes de Marie Batard et de Sophie Rochard conduisent, cette année encore, le projet musique en lien avec le Conservatoire de Cholet et la municipalité de la Romagne. En tout, ce sont 16 séances de 45 minutes qui sont animées par un intervenant. Le thème retenu cette année est « Je prends soin de moi pour bien grandir chaque jour ! »

Les élèves ont participé à un temps fort de partage et de solidarité lors de la dictée et de la course ELA, la dernière semaine avant les vacances de Toussaint. Organisée par la MFR, la course a permis de récolter 762,01 € pour l'association qui lutte contre les leucodystrophies. Les partenariats avec la MFR continuent cette année, les élèves du Vallon animent des temps de défis mathématiques avec les élèves de maternelle et de CP-CE1 et l'organisation du Carnaval. Il aura lieu le mardi 4 mars 2025.

D'autres beaux projets restent à venir pour cette nouvelle année qui s'ouvre...

La communauté éducative de l'école Arc en Ciel vous souhaite à tous une très belle année 2025 !



Dictée ELA



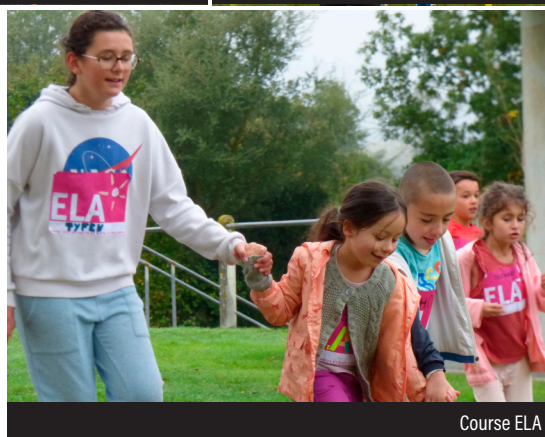
Course ELA



Atelier peinture



Sortie Ribou



Course ELA



Départ Nadine

CONTACT :

ÉCOLE PRIVÉE L'ARC EN CIEL

📍 18 rue des Écoles - 49740 LA ROMAGNE

📧 laromagne.arcenciel@ec49.fr

☎ 02-41-70-32-17

MULTI ACT' ENFANCE

Cette association est gérée uniquement par des bénévoles qui œuvrent dans un but commun : proposer des services pour les enfants de la commune du premier âge jusqu'à l'école primaire.

L'association Multi Act' Enfance regroupe 4 structures :

- la Halte-Garderie
- l'Accueil Périscolaire
- l'Accueil de Loisirs
- Les Matinées Récréatives

ainsi que « Le Don du Sang »

Les activités proposées visent à développer les compétences motrices et cognitives des enfants tout en privilégiant leur bien-être et leur épanouissement. La cotisation annuelle est de 18 € par famille (du 1er septembre au 31 août de l'année suivante). Cette cotisation permet de bénéficier de tous les services proposés par l'association.

Sophie LOCHARD et Anaïs MICHENEAU sont les co-présidentes, Cynthia ROUET, la trésorière, Bérengère THIEULLENT et Flora MARTINEAU sont les co-secrétaires de l'association.

L'association compte environ 8 salariés permanents et des vacataires pendant les vacances scolaires.

Les bénévoles mettent également en place des événements pour faire connaître l'association et ses services et pour récolter des fonds qui aident au renouvellement du matériel au sein des structures. Nous organisons une bourse aux jouets en Octobre, mais également des ventes de chocolats à Noël pour récolter des fonds.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

- nous avons toujours besoin d'aide pour organiser des animations
- nous recherchons aussi 1 bénévole (si possible avec bafa ou titulaire d'un CAP Petite Enfance) que nous pourrions solliciter ponctuellement quand une de nos salariées est absente.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus d'informations.

Vous retrouverez les actus de l'association et également les plannings d'activités du centre, les goûters ainsi que les projets pédagogiques sur notre site internet :

<https://multiactenfance.wixsite.com/laromagne>



Suivez-nous sur notre page Facebook

Multi Act' Enfance La Romagne - 49 ainsi que sur Intramuros !

<https://multiactenfance.wixsite.com/laromagne>

La Halte-Garderie « Saute-Mouton »

La Halte-Garderie est un lieu de garde occasionnelle qui accueille jusqu'à 12 enfants simultanément, âgés de 3 mois à 4 ans. Les enfants peuvent être gardés quelques heures la matinée, l'après-midi ou en journée continue. Le tarif est appliqué selon les revenus des parents et l'inscription est possible à tout moment de l'année.

Sonia HERVE (éducatrice spécialisée de jeunes enfants et directrice), et Jessica DUPONT (auxiliaire de puériculture) proposent diverses activités, adaptées à chaque âge (motricité, peinture, cuisine, gommettes ...). Des espaces de jeux libres sont aussi aménagés au sein de la halte-garderie. Audrey PLASSAIS est également présente sur les temps de repas. L'équipe encadrante favorise au maximum l'échange avec les familles afin de suivre au mieux les habitudes et le rythme de vie de chaque enfant.



Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi, 8 h 30 - 17 h 30

CONTACT

HALTE-GARDERIE « SAUTE-MOUTON »

Directrice : Sonia HERVE

Place de la mairie 49740 LA ROMAGNE

02 41 70 28 99

haltegarderie.laromagne@outlook.fr

<https://multiactenfance.wixsite.com/laromagne/blank-2>

PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !

4 JUIN 2025

18 DÉCEMBRE 2025

Espace Galerne
La Romagne



Les Matinées Récréatives

Les matinées récréatives sont ouvertes pour les bébés et les enfants jusqu'à 4 ans. Ils doivent être accompagnés par leurs parents, leurs grands-parents ou leur assistante maternelle.

Elles permettent de développer l'éveil de l'enfant, sa motricité ainsi que sa sociabilisation. Cela lui permettra de le préparer doucement à l'entrée en petite section de maternelle. Les matinées à La Romagne se déroulent dans le modulaire accessible par le chemin sur la gauche de l'école.

Deux animatrices du Relais Assistants Maternels (RAM) du centre social intercommunal Ocsigène, sont présentes deux fois par mois.



Horaires d'ouverture : le mardi et jeudi entre 9h et 12h au modulaire (sauf vacances scolaires)

CONTACT

☎ Relais Petite Enfance : 02 41 56 46 94

@ petite.enfance@ocsigene.fr

L'Accueil Périscolaire

L'encadrement est effectué par la directrice Lisa GATE. Elle est accompagnée par 4 animatrices diplômées. L'Accueil Périscolaire se déroule dans le bâtiment « L'île aux enfants » derrière la cour des maternelles de l'école Arc-en-ciel. Le tarif est appliqué selon le quotient familial et payable à la demi-heure.

C'est un moyen de garde avant et après l'école pour les enfants scolarisés en maternelle et en primaire. Mais avant tout, c'est un lieu où les enfants se détendent, jouent, lisent et partagent un petit-déjeuner et un goûter.

CONTACT

Inscription via le portail famille :

<https://extranet.myloise.net/connexion>

Horaires d'ouverture : 7 h - 8 h 30 / 16 h 30 - 19 h



L'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs se déroule dans les mêmes locaux que l'accueil périscolaire, avec les encadrants permanents aidés de vacataires. Il est destiné aux enfants de 3 à 11 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

C'est un lieu de détente et de partage où les enfants pratiquent des activités préparées par les animateurs.

Des sorties sont parfois organisées.

Le programme des activités pendant les vacances est distribué par l'école via les cartables et disponible en ligne sur le site Internet.

Le tarif est appliqué au forfait selon le quotient familial des familles (demi-journée, journée avec ou sans repas).

L'inscription est possible toute l'année.



CONTACT ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS :

8 place des écoliers

à l'école, sonnez au portail des maternelles

☎ 02 41 70 66 80

@ multiactenfance@outlook.fr

Famille

PARENTHÈSE

Vous êtes parent d'un jeune enfant ou vous allez le devenir, nous vous proposons Parenthèse: un lieu d'écoute et d'échanges entre parents accompagnés de leurs enfants ou non.

On y vient sans inscription, c'est gratuit et ouvert à toutes et tous. On y reste le temps que l'on veut, sans nécessité de formuler une demande.

Ce n'est pas un lieu de consultation ni d'expertise éducative, mais un lieu convivial, où le lien social est reconnu comme essentiel. Vous serez accueilli par Mélanie animatrice famille et une animatrice du relais petite enfance, autour d'une boisson froide ou chaude.



PARENTHÈSE
LIEU D'ÉCOUTE ET D'ÉCHANGES
POUR FUTURS PARENTS OU PARENT D'UN ENFANT - 1 AN

*Venez créer du lien dans un lieu convivial !
Accueil par Mélanie, animatrice famille,
et une animatrice du Relais Petite
Enfance autour d'une boisson*

*AVEC OU SANS ENFANT
Gratuit - Ouvert à tous
Sans inscription*

11 OCTOBRE 2024
22 NOVEMBRE
13 DÉCEMBRE
17 JANVIER 2025
28 FÉVRIER
14 MARS
25 AVRIL
16 MAI
20 JUIN

9h30-11h00
Arrivée et départ libre
CALS - La Séguinière

Place Grignon de Monfort
Lieu adapté à l'accueil des enfants

Informations CSI Ocsigène au 02 41 56 26 10

OCSIGÈNE **CHOLET**



Transport Solidaire

Vous n'avez pas de véhicule ou ne pouvez pas vous déplacer ?

Les conducteurs solidaires se rendent disponibles pour vos déplacements occasionnels (aller au marché, chez le coiffeur, à la pharmacie, faire des courses; aller à des rendez-vous administratifs, professionnels ou médicaux, rendre visite à un proche, participer à la vie associative, etc.)

Rendez-vous numérique sur la commune

Le conseiller numérique a pour rôle d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives en ligne. Il répond, informe, oriente, les usagers en fonction de leurs problématiques pour faire en sorte que les habitants deviennent autonomes dans l'utilisation du numérique.

Sur La Romagne, rendez-vous possible les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CONTACT

CONSEILLER NUMÉRIQUE

☎ 07 82 49 23 03

@ numerique@ocsigene.fr



Bourse Solidarité Vacances

C'est un dispositif qui permet aux personnes d'avoir accès à des séjours et activités de loisirs dans toute la France à des tarifs solidaires :

de -50 % à -70 % du prix public.

Ce sont des séjours variés de 8 jours et 7 nuits, en location simple, demi-pension ou pension complète, en villages vacances, campings, résidences de tourisme, hôtels partout en France, à la mer, à la campagne, à la montagne ou en ville.

Que vous soyez seul ou en famille, vous pouvez en bénéficier selon votre revenu fiscal de référence ou bien si vous avez un quotient familial < 1000€.



Baby/Handi - sitting

La liste des baby/handi-sitters est disponible ! Sur cette liste, il apparaît seulement les coordonnées des jeunes qui ont bénéficié d'une information sur cette thématique.



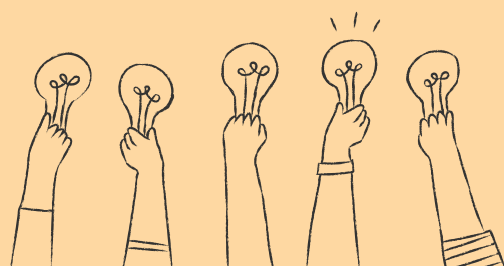
CONTACT

📍 18 rue de l'Anjou - 49280 ST Léger sous Cholet

☎ 02 41 56 46 94

@ petite.enfance@ocsigene.fr

🌐 www.ocsigene.centres-sociaux.fr



Idées des habitants

Vous avez des idées, des envies de projets ou d'ateliers/animations à mettre en place ? N'hésitez pas à nous contacter, l'équipe est disponible pour vous accompagner dans votre quotidien et vos projets.

COMITÉ DES FÊTES

Les 17 membres du Comité des Fêtes sont heureux de proposer aux Romagnons des animations pour se retrouver et partager des moments conviviaux comme la Fête de la Musique ou le Grand pique-nique.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre !

Quelques dates pour 2025 :

- Le vendredi 7 février pour l'Assemblée générale
- Le vendredi 20 juin pour la fête de la musique



LE BUREAU 2024 :

Président : Philippe Jaud
Vice-présidents : Jean Brillouet
et Jordan Baptiste
Trésorière : Sandrine Blouin
Secrétaire : Anne Grolleau



CONTACT :

COMITÉ DES FÊTES

@cdf.laromagne49@hotmail.fr  Comitésdesfêtes la Romagne

ASSOCIATION VERTE VALLÉE

L'Association Verte Vallée a vu le jour grâce aux familles des résidents de la Résidence Verte Vallée : foyer logement pour seniors, rue nationale à La Romagne, dont la directrice est Madame Magaly Chaumet.

L'Association Verte Vallée a pour but de créer un lien social entre les résidents et les personnes extérieures de la commune en proposant des animations : chanteurs, danseurs, chorales, musiciens, orgue de barbarie, loto, galette des rois, spectacle de magie, animation des repas de Noël et du printemps avec les familles.

À l'automne, grâce à une équipe d'hommes bien organisée, elle fabrique et vend son jus de pomme pour arriver à offrir ces après-midi détente. Elle reçoit une subvention de la mairie et demande à ses adhérents une cotisation de 12 €. Ceux qui ne sont pas adhérents peuvent participer aux animations. Il leur est alors demandé 2 € pour le goûter. Le loto est payant 2,50 € la carte, 7 € les trois cartes. Il a lieu aux vacances scolaires et petits et grands passent ensemble un agréable après-midi.

Tous les seniors sont invités à venir nous rejoindre. Les dates des animations paraissent sur les journaux, sur Intramuros et sont affichées dans les commerces et à la résidence.

Actuellement, le bureau est composé de 10 membres. On compte 60 adhérents. Nous recrutons des bénévoles pour assurer le bon déroulement de ces activités.

Retenez déjà la date de l'Assemblée générale le mercredi 22 janvier 2025 à la Résidence à 15h. Nous fêterons les 25 ans de la Résidence le 27 juin 2025.

RÉSIDENCE :

- 2 T1, 4 T2 et 1 T3 sont disponibles à la location. Un dossier viatrajectoire est à compléter pour valider une inscription à la résidence. Madame CHAUMET se tient à votre disposition pour toute question.

- les personnes retraitées de la commune ont la possibilité de prendre des repas à la résidence. Sur réservation au 02 44 09 86 40 ou sur place.



CONTACT ASSOCIATION VERTE VALLÉE

 Directrice Résidence : Mme CHAUMET : 02 44 09 86 40

 Co-Présidentes :

Mme CHARRON : 06 20 03 72 89

C.A.T.M. (COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC)

Pour la cérémonie commémorative du 11 novembre, nous nous sommes retrouvés à Torfou avec les communes de Sèvremoine.

La participation du collège de Torfou, du Lycée Chamblanc et de l'école primaire de Torfou, permet aux familles et aux enfants de vivre ce moment important de notre passé.

Nous pensons à deux de nos camarades qui nous ont quittés : Camille AUGEREAU et Gilles BRETAUDEAU.

L'assemblée générale nous réunira le vendredi 24 janvier 2025 à la salle Municipale.



CONTACT CATM

📞 André FONTENEAU : 02 41 70 31 21

LE CERCLE DE L'UNION

L'année 2024 sera à marquer d'une pierre noire pour le Cercle, en effet, nous avons eu une baisse d'habitues avec le décès de Michel Maudet et Gilles Lefort. Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles. Ensuite, le départ en Maison de Retraite de plusieurs responsables, ce qui met en danger l'avenir du cercle.

Prochainement, une réunion sera organisée pour réfléchir à la démarche à suivre.

En espérant continuer à taper la belote le dimanche matin, ce qui reste du bureau vous souhaite une Bonne Année et Santé pour 2025



CONTACT LE CERCLE DE L'UNION

📍 41 rue de Bel - Air - 49740 LA ROMAGNE

📞 Jean Claude AUDUREAU : 02 41 70 32 06

ARMHA

Comme chaque année, les amis de "Gilou", aidés par des membres du comité des fêtes, ont organisé un concours de belote au profit de ARMHA. Merci à eux

Qu'est-ce que l'ARMHA, c'est une association qui organise, toutes les semaines, des ateliers autour du cuir, de la mosaïque et du textile, avec des personnes en situation de handicap.

Pour l'année 2025, ce groupe de bénévoles souhaiterait du renfort pour l'organisation de cette manifestation. Si vous êtes intéressés, contactez-nous (voir encadré ci-dessous)



CONTACT ARMHA

Didier LEVRON

📞 06 19 44 75 92



BIBLIOTHÈQUE POINT VIRGULE

RÉTROSPECTIVE 2024

Un lieu de rencontre GRATUIT, ouvert à toutes les générations, installé dans un nouvel espace depuis le 3 février 2024.

La bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques du Choletais (31 bibliothèques).

Elle est gérée par une professionnelle G raldine Liska (10 h 30 de pr sence par semaine   La Romagne) et une  quipe de 28 b n voles (22 adultes et 6 jeunes de 10   12 ans) qui assurent l'ensemble des t ches li es   son fonctionnement: achat et  quipement des documents, accueil du public, pr paration des animations La biblioth que propose plus de 5000 documents (romans, documentaires, bandes dessin es, albums pour enfants, et des revues).

Une carte unique permet d'emprunter des livres dans l'ensemble des biblioth ques du r seau. Un service de navette assure le transport des livres d'une biblioth que   l'autre.

ANIMATIONS DE L'ANN E 2024:

La biblioth que en lien avec le r seau des biblioth ques du Choletais propose des animations tout au long de l'ann e:

Pour les enfants

- Spectacle de No l, « le sapin et moi »
- Chasse au tr sor de No l « L'elfe farceur »
- « Les Touts Petits Lisent Aussi » et « l'heure du conte »   destination des 0-3 ans en partenariat avec les assistantes maternelles, la MAM, la micro cr che et la halte-garderie.
- Accueil des classes et Voyage Lecture avec les enfants de l' cole Arc-En-Ciel.
- « Monstres et gourmandise » avec le Centre des Loisirs
- Matin es professionnelles pour les assistantes maternelles et lectures individualis es pour les enfants avec le Relais Petite Enfance
- Histoire cont e dans le petit th  tre
- Une nouveaut : Depuis novembre 2024 nouvel espace d di    l'EJA ( dition Jeunesse Accessible) Ce sont des livres pr sentant diff rentes adaptations pour les enfants de 3   12 ans avec un handicap et/ou des difficult s de lecture.

Pour les personnes  g es

- Lecture   voix haute pour les r sidents de la Verte Vall e
- D p t de livres

Tout public

- Jeux pendant les permanences (scrabble collectif, puzzles, memory...)
- Quiz et diverses activit s lors du passage de la flamme olympique
- Le prix POP r compensant la Premi re  uvre litt raire Publi e
- La Randomagnonne en partenariat avec la Stella Sports cycliste
- Vente de livres d class s lors du march  d'automne de l' cole organis  par l'OGEC

L'inauguration de la biblioth que le 6 avril a donn  lieu   un mois d'animations avec:

- Exposition "Un livre un costume" en partenariat avec l'association "des aiguilles et des costumes"
- Histoires cont es pendant les permanences
- Atelier num rique 'Manettes et Dragonnes
- Comit  de lectures avec les biblioth ques de la S guini re, St Christophe et St L ger
- Raconte-tapis pour les 0/3 ans

BILAN APR S 8 MOIS D'OUVERTURE:

- 123 nouveaux inscrits
- Une moyenne de 211 lecteurs actifs par mois (173 en 2023)
- 13615 pr ts de documents
- Une moyenne de 1700 pr ts par mois (1200 en 2023)
- 7 nouveaux b n voles dont 2 jeunes

Les points positifs  voqu s par lecteurs

Les lecteurs appr cient unanimement ce nouveau lieu de rencontres, ils aiment s'installer dans les diff rents espaces et rester lire. L'ouverture du mercredi matin remporte un v ritable succ s notamment aupr s des assistantes maternelles.

ET POUR 2025:

  vos agendas: des rendez-vous   noter d s maintenant

- le 5 mars: Viens jouer avec tes h ros (jeux pour les 5/7 ans)
- le 6 avril: La randomagnonne
- le 6 juin   18h: balade cont e avec l'auteur Tiphaine Le Gall (en partenariat avec le r seau et la maison Julien Gracq)
- le 14 juin: spectacle dans le cadre du prix Les Touts Petits Lisent Aussi pour les 0/3 ans



Inauguration de la biblioth que



Histoire Th  tre



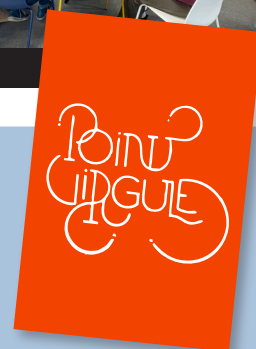
Comit  de lecture

CONTACT BIBLIOTH QUE POINT VIRGULE

-   68 rue Nationale - 49740 LA ROMAGNE
- @ bib_romagne@choletagglomeration.fr
-   02 41 71 39 17
- Marie Christine Palussi re
-   02 41 70 32 11

Horaires d'ouverture au public

- Le mardi de 16 h 30   19 h
- Le mercredi de 10 h   12 h et de 16 h 30   19 h
- Le samedi de 10   12 h



ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS



THÉÂTRES ADULTES

Le Théâtre BEL AIR a choisi de jouer en janvier 2025,
« JAMAIS DEUX SANS TROIS » COMÉDIE DE JEAN FRANCO

Quand la Présidente du Comité Miss Beauté, la très bourgeoise Fleur de Senlis, découvre des photos de la dernière lauréate nue dans un magazine, elle en perd l'usage de la parole. Comment va-t-elle alors pouvoir laver l'honneur du Comité ? Ses deux associés, l'amoureux transi et l'intriguant, vont chacun de leur côté tenter de lui trouver une remplaçante et "L'Hôtel du Sans-souci" va devenir le théâtre d'un chassé-croisé où l'on aura bien du mal à savoir qui est qui. Mais n'est pas Fleur de Senlis qui veut, même avec le célèbre chapeau !

Les représentations auront lieu :

les samedis 18 et dimanche 19 janvier
vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 janvier
vendredi 31 janvier et samedi 1er février
à l'ESPACE GALERNE

Réservation à partir du 02/01/2025 -
en téléphonant au 07 83 11 39 46
ou sur HelloAsso

CONTACT THÉÂTRE ADULTES

📞 Catherine LEROUX : 067182 8169

THÉÂTRE ENFANTS

Cette saison 2024-2025, 9 jeunes comédiens répètent le lundi soir de 17h45 à 19h15 à l'Espace Galerne.

Les jeunes sont encadrés par Olivier Guéry de la compagnie Côté Cour. Frédéric et Virginy comédiens de la troupe adulte de La Romagne accompagnent Olivier afin de dynamiser les cours avec de jeux de rôles et des ateliers d'improvisation.



CONTACT THÉÂTRE ENFANTS

Aurélia POUVREAU 📞 06 66 26 08 39

Coralie POIRIER 📞 067108 65 26

NOUVEAU BUREAU

Président : Frédéric BONICEL

Trésorière : secrétaire Francine SAMSON

Membres : Danièle CLEON - Béatrice PATARIN

Catherine LEROUX - Aurélia FERRATON - Coralie POIRIER



À VOS AGENDAS

La représentation des
Romignons aura lieu
le mardi 20 mai 2025 à 20 h 00
à l'Espace Galerne

CHORALE

Après quelques désistements, notre chœur est cette année composé de 22 membres.

Nous souhaiterions grossir le groupe alors si vous aimez chanter, même sans connaissance en musique, venez nous rejoindre, nous serions enchantés de vous accueillir. Nous nous réunissons chaque mardi de 18h à 19h30 salle municipale (si vous êtes intéressés et que l'horaire ne vous convient pas, nous sommes prêts à changer d'heure. Dans ce cas veuillez vous faire connaître auprès de Danièle CLEON ou Béatrice PATARIN numéros dans la rubrique contacts.).

Notre chef de chœur : Lydia Jaie nous fait évoluer dans un registre varié de chansons françaises à 4 voix.

Un petit concert est programmé le **mardi soir 20 mai 2025** lors de la représentation théâtrale des enfants, salle Galerne, nous prévoyons aussi un concert de printemps à l'église, date non déterminée à ce jour. »



CONTACTS CHORALE ROMAVOIX

☎ Danièle CLEON : 06 31 29 22 01

☎ Béatrice PATARIN : 06 70 02 65 96

Si vous souhaitez adhérer à ces activités ou proposer d'autres activités, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Contact : Catherine LEROUX - ☎ 06 71 82 81 69

CLUB DU TEMPS LIBRE

ACCUEIL DES SENIORS À PARTIR DE 60 ANS

135 adhérents

Ouverture du club salle municipale de 14h à 17h30

Les 3 premiers jeudis du mois de septembre à juin

Activité de jeux : belote, scrabble, tac-tic

Petit concours 2ème jeudi de chaque mois

Concours interclubs de septembre à avril

Activité de travaux manuels : bricolage, décoration

Sortie d'1 journée : repas spectacle, parc ex : Terra botanica

Voyage : France et Étranger (moyen et long courrier)



CONTACT :

@ cdtl49.laromagne@gmail.com

Présidente : Annie ROGER,

Vice- président : Michel AUNEAU

Secrétaire : Marité TISON

Trésorière : Annie ROGER

Membres : Marie BLOUIN, Pierrick

CLARCK, Guy SOULARD,

Paulette ANGOUJARD,

Michel RACAUD.

MAM JARDIN DES SENS

La MAM Jardin des Sens est une association de loi 1901 qui est gérée par 4 assistantes maternelles agréées.

Une MAM est un lieu où plusieurs assistants maternels sont regroupés dans le même logement pour y exercer leur activité. À mi-chemin entre la crèche et l'assistante maternelle à domicile, la MAM peut accueillir jusqu'à 12 enfants de 0 à 3 ans.

Nous avons pour mission de :

- Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants accueillis.
- Participer à l'éveil et au bon développement des enfants accueillis.
- Contribuer à leur éducation, dans le respect de l'autorité parentale
- Apporter une aide aux parents afin de leur permettre de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.

Le 2 novembre 2020, notre MAM a ouvert ces portes au 8 Rue des Frênes à la ROMAGNE.

Dans une maison réaménagée pour l'accueil et le bien-être des enfants accueillis, selon leur âge, dans une pièce de vie chatoyante, des espaces dédiés aux jeux pour les grands et un espace bébé, une cuisine pour concocter des repas maison et enfin un jardin clôturé pour s'aérer et explorer. Eh oui, voilà maintenant 4 ans que notre équipe accueillait les premiers loulous... depuis d'autres « copains » sont venus compléter et embellir notre merveilleux « Jardin ».

C'est toujours avec passion et bienveillance que nous partageons des moments de joie, d'apprentissage et d'échange avec les enfants que nous accueillons et leurs parents.

La MAM est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'équipe de La MAM Jardin des Sens



CONTACT MAM JARDIN DES SENS

📍 8 Rue des Frênes

49740 LA ROMAGNE

☎ 09 87 76 33 13



Entente Sportive La Romagne Roussay

LE LABEL JEUNES ESPOIRS POUR L'ESRR

Après cinq années de travail acharné et d'une structuration rigoureuse du club, Antoine Leroux et Eliott ont enfin vu leurs efforts récompensés par l'obtention du prestigieux label Jeunes Espoirs décerné par la Fédération Française de Football (FFF). Ce label, synonyme d'excellence dans la formation des jeunes footballeurs, vient saluer l'engagement sans faille de ces deux passionnés et de toute l'équipe du club.

Le label Jeunes Espoirs FFF est attribué aux clubs qui répondent à des critères très exigeants en matière de :

- Projet sportif : qualité des entraînements, participation aux compétitions, développement des différentes catégories d'âge.
- Projet éducatif : valeurs véhiculées, respect des règles du jeu, importance de la scolarité.
- Projet d'encadrement : qualifications des éducateurs, formation continue, suivi individuel des joueurs.
- Projet associatif : vie du club, implication des bénévoles, ouverture sur l'environnement.

L'obtention du label Jeunes Espoirs FFF est une étape importante dans l'histoire du club



ELIOTT, NOUVEL ÉDUCATEUR DE L'ÉCOLE DE FOOTBALL DE L'ESRR.

Après de nombreuses années dans le club, Antoine Leroux a souhaité changer de cap professionnel, Eliott Denis sera dès la rentrée le nouvel éducateur sportif du club.

Eliott, peux-tu te présenter et nous parler de ton parcours dans le football ?

« J'ai 21 ans et j'ai commencé en catégorie débutant à l'âge de 6 ans au sein du club de l'ESRR La Romagne/Roussay. Je suis toujours également joueur dans la catégorie Senior. J'ai commencé le coaching en tant que bénévole à l'âge de 14 ans le mercredi après le collège et le samedi pour les plateaux des jeunes. J'ai poursuivi au sein du club avec un service civique il y a 2 ans. L'an dernier, j'étais stagiaire à l'école foot en parallèle de mes études en STAPS. J'ai également passé des diplômes d'entraîneur financés par le club. »

Qu'est-ce qui t'a motivé à rejoindre notre club en tant qu'éducateur ?

« Tout d'abord c'est mon club de cœur, et j'ai comme ambition avec les membres du bureau et l'ensemble des bénévoles de développer la structure du club. La saison dernière nous avons obtenu le Label foot Jeune niveau espoir, et nous avons l'envie de continuer à nous structurer sur les aspects éducatif, sportif et associatif.

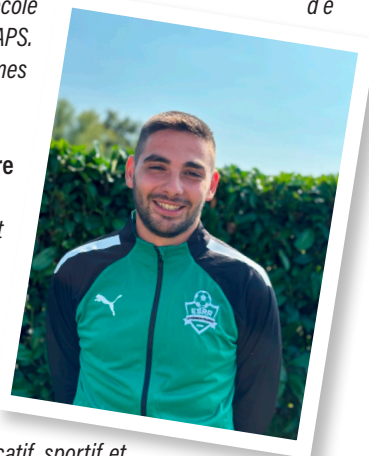
C'est important de former les jeunes en leur inculquant le projet du club. »

Qu'est-ce qui te passionne le plus dans le fait d'être éducateur de football ?

« Faire découvrir et faire progresser les jeunes, leur partager les valeurs du club.

Organiser les stages durant les vacances scolaires. Cette année, ils auront plusieurs thématiques pour aller au-delà de la pratique footballistique autour de l'inclusion, l'arbitrage, l'écologie. »

Tout le club souhaite la bienvenue à Eliott dans sa nouvelle mission.



- Président
Anthony Chataigner
- Vice-président
Adrien Drapeau
- Secrétares
Arnaud GUICHETEAU
Sophie Leroux
- Trésorier
Laly Dixneuf
Enola Brin
- Référents École de foot (U6 à U13)
Eliott Denis
- Groupement (U14 à U17)
Gatien DURAND
Corentin ARRIAL
- Groupement féminin
Eric Lelaure
- Seniors
Eliott Denis

- Commission arbitrage et traçage
Michel Onillon
- Commission sponsoring
Sébastien LANGEVIN,
Freddy SICARD,
David BRILLOUET,
Antony DIXNEUF
Jacky SECHER
- Commission buvettes :
Laurent Meruz
- Commission bâtiment :
Maxime Rotureau
- Référents commissions
Gatien Durand (commission animation)
Christine Arrial et Romain Noyer (commission tournoi)
- Gestion des caisses
Laurent Meruz
Effectifs de l'ESRR

26 équipes, 318 licenciés
Effectifs en hausse : +40 % en 5ans
► Seniors :
Entraîneur : Antoine Leroux
Équipe A évoluant en troisième division
Équipe B évoluant en quatrième division
Équipe C évoluant en cinquième division.
Équipe Loisirs évoluant le vendredi soir
Équipe Loisirs féminine évoluant le vendredi soir
► École de Foot (U6 à U13) :
Entraîneur : Eliott Denis
Référént (En stage, responsable U9-U13)
Antoine Le Bourhis et Enzo

- Groupement avec Le Longeron Torfou, pour les catégories U15 et U17 :
Entraîneur : Bidet Valentin (U17), Adama Fonteneau et Eliott Denis U15)
- Responsable Section Féminine U9 à U18
Entraîneur : Thomas BAURAIN, Sarah AUBINEAU
- Responsable Section Loisir Féminine
Entraîneur : Freddy, Florent et Guillaume

CONTACT

- www.essr.fr
- entente sportive la romagne roussay
- ultraessr



CONTACT FOOT FÉMININ

- gf.sevremoine@gmail.com
- Groupement Féminin Sevremoine
- gf.sevremoine



"UN ÉTÉ INOUBLIABLE" :

Retour sur le camp d'été des jeunes du club de l'ESRR.

Du 8 au 12 juillet, les jeunes du club de football de l'ESRR sont partis à Notre Dame de Mont pour un camp d'été inoubliable.

Avec plus de 20 participants de la catégorie U12/U13 et 4 animateurs, ce séjour a été l'occasion parfaite pour clôturer la saison, tout en travaillant les aspects techniques d'une manière plus ludique. Ce camp a aussi renforcé les liens d'amitié et fait découvrir de nouvelles activités nautiques.

Les journées étaient rythmées par un réveil entre 8h et 9h avec enchaînement sur des activités nautiques comme le paddle, la bouée tractée. Les repas du midi et du soir étaient préparés avec les jeunes pour leur apprendre l'équilibre alimentaire.

S'ensuivaient des périodes de temps libres, de foot sur la plage, de baignade.

Le soir c'était la « traditionnelle » veillée avec jeux de cartes avec en prime cette année les matches de l'Euro à visionner.

L'équipe d'encadrants composée d'Antoine, Eliott, Kévin et Corentin a veillé à ce que chaque activité se déroule dans les meilleures conditions de sécurité et de plaisir.

Merci à eux pour leur implication et faire de ce camp une réussite.



UN NOUVEAU SOUFFLE FÉMININ SOUFFLE SUR LES TERRAINS DE L'ENTENTE SPORTIVE LA ROMAGNE ROUSSAY

Le groupement féminin des clubs de l'ESRR et de l'ASLT s'agrandit ! Née d'une simple discussion entre passionnées, l'idée de créer une équipe féminine senior a rapidement fait son chemin au sein du groupement. Plus de 40 joueuses, âgées de 19 à 52 ans, ont répondu présentes pour ce premier entraînement. Qu'elles soient anciennes footballeuses ou débutantes, toutes partagent la même passion pour le ballon rond et l'envie de vivre une expérience sportive unique. Coachées par Freddy, Florian et Guillaume, ces nouvelles recrues sont prêtes à relever de nouveaux défis.



LE MOT D'ANTOINE LEROUX, NOUVEL ENTRAÎNEUR SENIOR DU CLUB

Éducateur de l'école de foot du club de 2016 à juin 2024, j'ai pris la responsabilité des équipes seniors à la fin de la saison dernière. Cette nouvelle mission a débuté dans les six derniers matchs de la saison dernière, dans un objectif clair : terminer sur une meilleure dynamique, montrer de plus belles valeurs sur le terrain et offrir du plaisir à nos supporters.

Motivé par l'engagement des joueurs, j'ai choisi de continuer cette aventure pour la saison 2024-2025, avec un effectif de 60 seniors déterminés à relever de nouveaux défis. Après avoir mis en place un nouveau cadre de fonctionnement et des principes de jeu bien définis, nous avons fixé des objectifs pour nos trois équipes seniors :

L'équipe première, rétrogradée en D3 cette année, vise une remontée en deuxième division. Après un parcours mitigé en coupe, le début de championnat est prometteur !

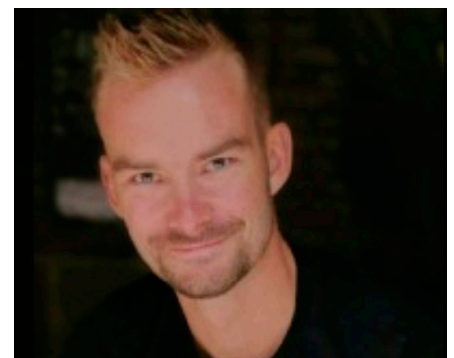
L'équipe réserve a pour objectif de briller en Challenge Hubert Sourice, où elle s'est qualifiée avec brio pour les 16èmes de finale. En championnat, elle vise également une place dans le haut du tableau.

L'équipe C, en nette progression cette année, ambitionne de décrocher de belles victoires en championnat. Mention spéciale pour son beau parcours en coupe, marqué par une élimination honorable en 32èmes de finale du Challenge Hubert Sourice.

Au-delà de ces objectifs sportifs, mon ambition est de maintenir un fort taux de présence aux entraînements, faire progresser nos jeunes et de faire en sorte que joueurs et supporters prennent un maximum de plaisir chaque dimanche !

Un immense merci à nos supporters, toujours aussi nombreux à domicile comme à l'extérieur ! Votre soutien sera indispensable pour atteindre nos objectifs cette saison !

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles du club : nos traceurs, nos arbitres assistants, mon équipe de coaches qui accompagne les joueurs la semaine et le week-end, les membres des différentes commissions qui font vivre le club tout au long de l'année, ainsi que les membres du bureau, toujours aussi investis !



REMERCIEMENTS :

Merci à la mairie pour tout le travail accompli dans l'entretien de nos terrains. Votre soutien est précieux et nous permet de proposer un environnement de qualité à nos jeunes. C'est grâce à vous que notre club peut s'épanouir !

Nous souhaitons aussi remercier chaleureusement nos sponsors pour leur soutien financier. Votre contribution nous permet d'investir dans le développement de nos jeunes talents et dans la formation continue de nos éducateurs. Grâce à vous, nous pouvons offrir à nos adhérents des perspectives toujours plus prometteuses.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude envers nos bénévoles qui, chaque week-end, offrent généreusement de leur temps pour encadrer nos jeunes, préparer nos infrastructures et animer notre vie associative. Votre présence est le cœur battant de notre club

Merci

STELLA TENNIS DE TABLE/SAISON 2023 - 2024

LE CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE

La STELLA, le seul club en France avec Une PRO A, une Nationale 1 et une Nationale 2



PRO A

Une saison avec un objectif atteint

L'objectif affiché de début de saison était de jouer le maintien en raison d'un renforcement des équipes dans le championnat de PRO A. Pour atteindre cet objectif, le club a été obligé de prévoir un renforcement de l'équipe de base avec un joueur d'un meilleur niveau. Le choix s'est porté sur XU Yingbin.



Pour se donner toutes les chances de réussite, nous avons opté pour un joueur chinois d'un très bon niveau. Cela n'a pas été sans conséquences :

1. Sur le plan sportif : Ce joueur n'avait pas le droit de jouer en même temps que Nima Alamian qui est Iranien.

Dans une équipe, 1 seul joueur hors espace Schengen peut participer.

2. Sur le plan financier : Faire venir un joueur de ce niveau est un investissement coûteux. Nous avons donc opté pour sa venue sur quelques matchs et non pour toute une saison (en lien aussi avec l'aspect sportif pour Nima). Cette dépense importante nous a tout de même permis d'atteindre notre principal objectif avec le maintien en PRO A.

L'équipe s'est même attribué le luxe de terminer à la 4ème place dans un championnat jamais aussi relevé.

L'ÉQUIPE RÉSERVE MONTE EN NATIONALE 1

Objectif de début de saison : La montée en 2ème phase

Objectif pour la saison prochaine : Le maintien

L'ÉQUIPE 3 MONTE EN NATIONALE 2

Objectif de début de saison : Le maintien acquis douloureusement

Objectif pour la saison prochaine : Le maintien

LES ÉQUIPES RÉGIONALES

Les résultats furent les suivants :

PRÉ NATIONALE poule 1 : 3ème

PRÉ NATIONALE poule 2 : 3ème

RÉGIONALE 2 poule 2 : 8ème Descente en

RÉGIONALE 3

RÉGIONALE 3 poule 7 : 3ème

LES ÉQUIPES DÉPARTEMENTALES

Cette saison le club a engagé 1 équipe de plus au niveau départemental :

Départementale 2 : 4ème

Départementale 4 : 2ème

Championnat des jeunes :

Départementale 1 : 2ème

Départementale 3 : 3ème

Départementale 3 : 2ème



L'équipe de Nationale 3 est CHAMPIONNE DE FRANCE !



De gauche à droite :

Mathéo BOUTIN, Joris BRYAND (joueur capitaine et coach) Mathieu BAHUAUD, Théo GALAIS

LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT

Le centre d'entraînement dirigé par Joris BRYAND a bien fonctionné toute la saison.

LE CRITERIUM FÉDÉRAL (INDIVIDUELS) CHAMPIONNATS DE FRANCE

Cette saison 2023/2024 est marquée par une hausse de participation des joueuses et joueurs du club au niveau national dans les catégories jeunes.

Cela est le fruit du travail journalier effectué dans le centre d'entraînement emmené par Joris BRYAND.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PING VR

17 décembre 2023, CEYRAT Antonin Landreau, est resté invaincu tout au long du week-end pour s'adjuger le titre de champion de France.

CHAMPIONNAT D'EUROPE PING VR

13 janvier 2024, DUSSELDORF



Antonin Landreau CHAMPIONNE D'EUROPE !

LES ACTIONS DU CLUB

Avec le milieu scolaire

- Le 8 septembre au lycée La Providence
- Interventions des joueurs PRO en milieu scolaire
- Participation des scolaires aux rencontres de PRO A
- Accueil d'un élève en stage

Stage Cholet Agglomération

Stage de 1/2 journée avec Manu

- 28 octobre : 1er stage à Cholet
- 9 mars : stage à Trémontines

Dons de places

Le club est de plus en plus sollicité pour des dons de places pour assister à des matchs de PRO A.

Différentes structures peuvent faire appel au club :

1. la ligue contre le cancer 49
2. Club de tennis de table de Thouars
3. Amical Laïque de Mouzillon
4. Collège St Louis du Breloquet
5. Lycée LA PROVIDENCE CHOLET
6. Collège Notre Dame du Bretonnais
7. École privée GRAINS DE SOLEIL, Montigné sur Moine SÈVRE MOINE
8. École privée ARC EN CIEL, La Romagne
9. Radio COLLINES FM, Cerisay
10. Don d'une table à l'école Grains de soleil de Montfaucon-Montigné

La Flamme Olympique à la Stella le 28 mai 2024

Cette saison a été marquée par le passage de la flamme olympique à la salle LA STELLA.

Le club remercie vivement le département de Maine et Loire et sa présidente Florence DABIN pour cette marque de confiance envers le club. Ce fut beaucoup de travail mais une aventure exceptionnelle pour les bénévoles du club. Cette journée restera marquée à jamais dans l'histoire du club

La Stella, vecteur de communication pour le Choletais, le Département et la Région

Présence sur INTERNET : Plus de 4000 internautes de moyenne

Présence sur TLC Présence dans la presse régionale

Présence sur Synergie

CONCLUSION

Une équipe de PRO A qui fait une bonne saison avec une 4ème place, soit au-delà de l'objectif. Elle a fait un excellent parcours avec le renfort du joueur Yingbin XU. Celui-ci a contribué fortement à cette 4ème place.

Maintenant, avec l'objectif de ne pas creuser un déficit financier, le club fait le choix de recruter le joueur Wang Yang, défenseur qui va assurer du spectacle.

Le départ de Léo DE NODREST et d' Ibrahima DIAW marquera donc un renouveau important de notre équipe.

La saison prochaine, le club de la STELLA sera LE SEUL CLUB en France avec 1 ÉQUIPE DE PRO A et 1 ÉQUIPE en NATIONALE1, NATIONALE 2.

L'objectif de la saison prochaine est de développer le centre de formation pour donner suite à la classe ACCES qui fonctionne en collège afin de lui donner une ouverture en lycée.

Le club termine à la 2ème place de la ligue des PAYS DE LA LOIRE dans le classement des clubs formateurs avec 1 compétition en moins où elle ne marque pas de point.

Le passage de la flamme Olympique dans la salle LA STELLA a été un moment fort de la saison. Il marque d'une pierre importante l'histoire du club.

Le club remercie l'ensemble de ses bénévoles et partenaires qui aident à construire l'avenir et pérenniser la réussite de la STELLA.

Les Co-présidents



Si vous êtes intéressés, prendre contact ou laisser un message sur le site du club :

CONTACT

STELLA TENNIS DE TABLE LOISIR

📞 Joris BRYAND 06 52 22 07 85

📞 Fabrice COUTOLLEAU 06 79 63 27 12

🌐 www.sslrft.com « rubrique contact »



ÉVEIL SPORTIF/DANSE/FITNESS

EVEIL SPORTIF

Tous les mercredis de 9h00 à 10h00, une dizaine d'enfants âgés de 3 à 6 ans se familiarisent avec de nombreux sports à travers des activités ludiques. Cette année, ils sont encadrés par Eliott Denis.

L'éveil sportif permet d'élargir les expériences de l'enfant dans des milieux et espaces variés.



DANSE

La section danse moderne Jazz est assurée par Emeline Richard.

55 danseuses réparties en 4 groupes de 5 à 15 ans, allient tous les mercredis plaisir de la danse, technique et créativité.

Nous pourrions admirer le travail des danseuses lors du gala de danse qui aura lieu le week-end du 29 et 30 mars 2025.

FITNESS

Cette année une quarantaine de personnes se retrouvent le mercredi soir de 19h00 à 20h00 avec Estelle Billi.

Après une séance rythmée de fitness en musique la séance se termine par un temps de relaxation.



DATES À RETENIR

- Samedi 29 et dimanche 30 mars 2025 gala de danse à l'Espace Galerne
- AG : mercredi 2 juillet 2025

CONTACT

ÉVEIL SPORTIF/DANSE/FITNESS

@ eveildanselaromagne@gmail.com

LE BUREAU

Présidence : Marina BAZILLE

Trésorerie : Laetitia FAVREAU, Noémie BARON

Secrétariat : Delphine ALLAIN, Emilie DRAPEAU,

Communication : Marine BONDU

Membres : Jennifer MERCERON et Marie ROBIN

STELLA SPORTS BADMINTON

Le club de Badminton de La Romagne est heureux de vous accueillir à la salle de sport le lundi soir à partir de 20 h 00 et le jeudi soir à partir de 19 h 30. La cotisation pour la saison 2024-2025 est de 40 €.

L'association regroupe une quarantaine de joueurs et joueuses de tout niveau allant de 16 à 62 ans.

Tout au long de l'année, nous organisons des rencontres avec des clubs voisins. Nous participons également à un championnat loisir pour les joueurs un peu plus compétiteurs.

Nous effectuons deux tournois internes (un en automne et un au printemps) réservé uniquement aux adhérents du club. Nous organisons également un tournoi externe avec les clubs de badminton des alentours le 28 mars 2025. Ce tournoi rassemble entre 70 et 80 joueurs.



**STELLA SPORTS
BADMINTON**
— LA ROMAGNE —

CONTACT

STELLA SPORTS - BADMINTON

Président: Jean-Pierre COIFFARD

Vice-présidente: Nadège GUITTON

Trésorier: Thierry GRASSET

Secrétaire: Cédric DIREZ

Membre actif: Cindy MASALA



STELLA VOLLEY

Pour cette saison 2024-2025, le club de volley-ball compte 24 d'adhérents répartis sur 2 niveaux:

► 1 équipe fille jeune entre 14 et 17 ans, qui s'entraîne tous les vendredis à partir de 18 h 30. Elle est entraînée et coachée par Jacky DAUZON et Emmanuelle ROBIN. Cette équipe n'est pas inscrite en championnat mais rencontre les équipes voisines lors de matchs amicaux.

► 1 équipe mixte détente affiliée à la « fédération sport pour tous » qui s'entraîne et joue à domicile le mercredi soir à partir de 20 h 30, le jour est variable pour les matchs à l'extérieur. Tous les nouveaux joueurs sont les bienvenus pour compléter ces équipes, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

CONTACT

STELLA VOLLEY

@ carine.guicheteau134@gmail.com

☎ Carine GUICHETEAU : 0671484871



GYMNASTIQUE ROMAGNONNE

Des cours de gym/fitness pour adultes pour un entretien physique dans une ambiance conviviale et détendue. Les cours d'une heure se déroulent au complexe sportif de début septembre à fin juin.

LUNDI à 20 h 00 : une première partie dynamique avec du renforcement musculaire, du cardiotraining, des ateliers... et une seconde partie plus douce avec du pilates, du stretching et de la relaxation.

MARDI à 9 h 30 : renforcement musculaire doux, souplesse, motricité, équilibre... Tout pour conserver la forme en douceur.

Tous les cours sont dispensés par Chloé BESNARD, une jeune animatrice diplômée d'État, sympathique, énergique et à l'écoute de chacune. Du matériel est à notre disposition pour varier les exercices : élastiques, haltères, steps, ballons, bâtons...

Cotisation annuelle de 85 € pour un cours par semaine, inscription possible tout au long de l'année.



CONTACT

GYMNASTIQUE ROMAGNONNE

@ gym.romagnonne@gmail.com

Présidente: Marie VALLÉE

Trésorière: Isabelle RIOU

Secrétaires: Keity BENETEAU, Olivia MOTTIER

LES MARCHEURS ROMAGNONS

Effectifs du club en 2025 : 23 adhérents

Le départ des randonnées du dimanche matin est fixé à 8h30 précises parking de la mairie. Un calendrier de randonnées sélectionnées pour l'année est distribué à chaque adhérent.

CONTACT LES MARCHEURS ROMAGNONS

☎ 02 41 56 14 27

LE BUREAU

Présidente : Yvonne CHARBONNEAU

Secrétaire : Claudie BERTHAU

Trésorier : Jean-Paul POIRIER

Membres : Sylvie CHUPIN,

Thierry FROUIN, Gaëtan BARRÉ.



Date à retenir :

Le 17 janvier 2025 Assemblée Générale à 20 h 30 à la salle Municipale.

CLUB STELLA SPORTS CYCLISTE

Effectifs du club : 37 personnes mixte (dont 8 féminines)

Le club organise des parcours les dimanches matin en fonction du nombre de participants du vent et du niveau de chacun.

Libre choix au cours de la saison : Cyclo ou VTT

Le lieu de rassemblement se situe au complexe sportif tous les dimanches entre 8h et 9h suivant la saison.

Le club prend en charge une quinzaine de randonnées annuelles.

Nous disposons également au club d'une remorque 12 places ainsi qu'un porte-vélo 4 places.

ADHÉSION : 40 € (25 € pour les moins de 18 ans)

Manifestations du club pour la saison 2025 :

LA RANDOMAGNONNE

Sportif de tout âge et amoureux de sport et nature, organise notre 28ème édition de la Randomagnonne qui aura lieu le dimanche 6 avril.

Pour vous permettre de découvrir des coteaux et sentiers inédits, des chemins privés sont ouverts uniquement le jour de la manifestation.

Les licenciés bénévoles ont œuvré une partie de l'année pour vous proposer des circuits fléchés uniques regroupant les disciplines du VTT - Cyclo - TRAIL - PÉDESTRE.

Merci à la municipalité, aux partenaires, aux propriétaires et aux bénévoles qui contribuent au bon déroulement et à la réussite de cette journée.

Nous vous attendons encore nombreux pour cet événement.

Notre sport vous intéresse, n'hésitez plus. Venez vous joindre à notre équipe, rendez-vous à l'Assemblée Générale qui se déroulera salle du foot le 24 janvier 2025 à 20 h 30.

À cette occasion, rétrospective de l'année, inscription, suivie d'un moment de convivialité autour d'une galette des rois.



CONTACT

STELLA SPORTS CYCLISTE

Président : Stéphane LEFORT

Vice-président : Philippe ROTUREAU

Secrétaire : Samuel PUAUD

Trésorier : Stéphane BLOUIN

Intendance et communication Internet :

Denis LAURENT, Samuel PUAUD, Jean-Michel BLOUIN, Benjamin BEAUMARD, Stéphane BLOUIN

📍 6, rue du Vallon 49740 LA ROMAGNE

☎ 06 27 87 72 94

✉ stephane.nmb@gmail.com



L'ADMR : DES SERVICES À DOMICILE POUR TOUS !

L'admr du Choletais intervient sur les communes suivantes: Saint Léger, Saint Christophe du Bois, La Romagne, La Séguinière, Cholet, La Tessoualle, Mazières, Le Puy Saint Bonnet, propose les services de la Télé Assistance, gérés par Filien ADMR. ADMR du Choletais

Du nouveau à l'ADMR du Choletais, vous pouvez désormais nous visiter, nous contacter au 14, Rue Jean Jaurès 49300 Cholet depuis le 1er juin 2024. Selon votre lieu de résidence, vous pouvez vous adresser au bureau 5 bis, Rue de la Garenne, 49280 La Séguinière. Les assistantes Techniques sont à votre disposition, numéro de téléphone est 02 41 58 05 46.

Vous voulez donner de votre temps: Bénévolat utile et temps choisi vous sont proposés à l'ADMR.

N'hésitez pas à nous contacter.

(Voir encadré ci-dessous)



CONTACT

📍 14 rue Jean Jaurès 49300 CHOLET/
5 rue de la Garenne 49280 La Séguinière
☎ 02 41 58 05 46
@ choletais@asso.fede49.admr.org

Aidants : Et si on vous aidait ?

Accompagner un proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap cela demande beaucoup d'énergie, de temps et peut être source de stress. C'est pourquoi l'ADMR propose différents types de prestations à domicile pour aider et soulager les aidants.

Ménage

Aide à la personne

Aide à la préparation de repas

Courses

Entretien du linge

- Un système de téléassistance **FILIEN ADMR**: une centrale d'écoute téléphonique: 24h/24, 7j/7
- Responsables bénévoles et professionnels à votre écoute pour **vous orienter et vous informer** dans vos démarches



La RECONVERSION PRO, pensez-y avec l'ADMR !

📍 Employé(e) de ménage, aide à domicile
ASSOCIATION ADMR du Choletais
14, Rue Jean Jaurès
49300 CHOLET
tél / 02 41 58 05 46

✉ **ENVOYEZ CV & LETTRE DE MOTIVATION À :**
recrutement@fede49.admr.org
www.49.admr.org

SECOURS CATHOLIQUE

« PARTAGEZ VOS VACANCES, DEVEZ FAMILLE DE VACANCES »

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre. Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime: désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous !



CONTACT

SECOURS CATHOLIQUE

📍 15 rue de Brissac, 49000 Angers
☎ 02 41 88 85 65
@ afvdev.490@secours-catholique.org

CONTACTS SUR LA ROMAGNE

Marie-Hélène Barré ☎ 06 78 95 33 26
Jeanine Brillouet ☎ 02 41 70 32 93
Marie-Madeleine Charron ☎ 06 20 03 72 89
Jeannette SOULARD ☎ 06 48 42 64 49



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

RECENSEMENT CITOYEN

À partir de vos 16 ans, le recensement citoyen vous permet d'être convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales ! Il concerne tous les jeunes. Le recensement citoyen : tous concerné(e) s à partir de 16 ans.

À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'État (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

Où effectuer le recensement citoyen ?

- À la mairie de votre domicile,
- Recensement en ligne possible.

Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- Un livret de famille.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



Insee
en partenariat
avec votre commune



Recensement de la population 2025

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 16 janvier 2025. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

[le-recensement-et-mol.fr](#) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !

COLLECTE DE DÉCHETS D3E

Le service de proximité de collecte des Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques ménagers (D3E – réfrigérateurs, lave-linge, écrans, petits appareils électroménagers...) assuré par l'Agglomération du Choletais, en partenariat avec Emmaüs Cholet, est reconduit pour l'année 2025.

La date de collecte sur la commune est :

Samedi 25 janvier 2025 de 9 h 30 à 11 h 30

à côté de l'ancienne déchetterie, rue des Forges

La collecte concerne uniquement les déchets D3E ménagers.

Tout autre objet présenté aux agents d'Emmaüs ce jour-là sera refusé.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le service Gestion des Déchets de l'A.D.C. au : **0 800 97 49 49 (n° vert gratuit)**

NOUVELLE ORGANISATION COLLECTE DES DÉCHETS 2025

Les jours et zones de collecte des déchets vont changer sur notre commune à partir du 6 janvier 2025.

Les ordures ménagères (« poubelles marron ») seront collectées tous les quinze jours, le mardi après-midi (semaines impaires) Les poubelles de recyclage (« poubelles jaunes ») seront collectées tous les quinze jours, le mardi après-midi (semaines paires).

De façon générale, pour les semaines incluant des jours fériés, l'organisation des tournées est décalée de 24 heures.

Pour toute question concernant le tri, vous pouvez contacter la Communauté d'Agglomération du Choletais au N° vert :

0 800 97 49 49 (n° vert gratuit)

Merci d'en prendre note.

BALAYAGE DES RUES EN 2025

- Vendredi 7 février
- vendredi 16 mai
- Vendredi 8 août
- vendredi 7 novembre



Pensez à retirer votre véhicule pour ne pas gêner le passage de la balayeuse.

MARCHE HEBDOMADAIRE :

Vous pouvez y retrouver **chaque mercredi** :

- Un boucher-charcutier : « Chez Riri »
- Un primeur : « SARL SECHET »

Ils sont présents à partir de 8 h et jusqu'à 12 h 30, place de la Chapelle, Rue de la Mairie, d'autres exposants viennent occasionnellement.

CONTACT

Tout commerçant intéressé par ce marché peut se renseigner auprès du secrétariat de Mairie

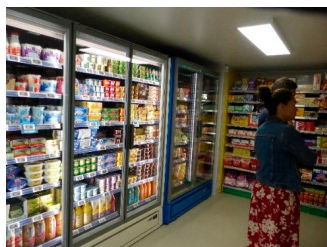
☎ 02 41 70 32 50

SUPÉRETTE API

Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez à tout moment profiter de votre Supérette Api. Votre super supérette Api a ouvert ses portes début août.

Pour en profiter, il vous suffit de vous créer un compte. Et pour cela, rien de plus simple, munissez-vous de votre smartphone et d'une carte d'identité, et suivez les étapes d'inscription via ce lien : <https://api-masuperette.fr/inscription/>

Si vous ne possédez pas de smartphone, une ambassadrice Api est régulièrement présente sur place pour vous créer une carte (Les dates et horaires de ses présences sont affichées sur la porte de la supérette). Il vous faudra uniquement lui fournir un numéro de téléphone, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



MAISON MÉDICALE

Vous allez pouvoir accéder aux services de la Maison Médicale courant du mois d'avril. La date d'ouverture vous sera précisée début 2025.



À ce jour, dans ce nouvel établissement, serait regroupés :

- Une pharmacie
- Un médecin
- Une infirmière
- Une ostéopathe
- Une sage-femme libérale
- Une orthophoniste

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

En souvenir du passage de la Flamme Olympique sur notre commune, nous avons fait réaliser par RG Photographe de la Romagne un album photo, si vous souhaitez le feuilleter, il est mis à votre disposition à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouvertures.



www.raphaelgiuntaphotographe.fr

BABY-SITTING

DEHOUX Clélia.....	1 rue des Écoles.....	07 85 97 61 93
GUICHETEAU Lisa.....	12 rue Mozart.....	06 03 02 81 77
HAMON Marine.....	5 rue de la Vienne.....	06 42 75 91 16
MORILLON Chloé.....	3 rue du Poitou.....	07 67 57 33 80
VENDE Lesly.....	32 rue du Commerce.....	06 51 72 02 73
CLAIRAND Emma.....	13 rue du Vallon.....	06 43 84 81 43

Tarif à négocier entre les parties

Les jeunes de 16 ans et plus qui sont intéressés par ce service doivent s'adresser à la Mairie de la Romagne

CONTACT

☎ 02 41 70 32 50

@ mairie-laromagne49@wanadoo.fr

INTRAMUROS

Si vous n'êtes pas encore connectés, n'hésitez pas à télécharger l'application sur les actualités de la commune.

Elle est gratuite, sans inscription, et téléchargeable sur smartphone via Play Store ou Apple Store.



Plus de 1500 personnes sont déjà inscrites et ont accès à l'application Intramuros via leur smartphone ou leur tablette. Nous remercions tous les acteurs locaux (associations, commerçants...) qui font également vivre cette application en diffusant leurs informations.

« NOTRE ROMAGNE »

Reconstituons l'évolution de notre village à partir du cadastre Napoléonien (1810). Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre intérêt pour cette exposition et à nous confier vos documents.

Une exposition aura lieu dans le cadre culturel « Itinérance » avec l'appui des archives municipales et communautaires de Cholet et un groupe de Romagnons passionnés d'Histoire.

Lors de cette exposition, vous découvrirez, selon les documents que vous nous aurez fournis, l'histoire de votre lieu de vie.



du
26 février
au
12 mars 2025
Salle
municipale

PERMIS DE CONSTRUIRE

► Délivrés en 2024

DATE DU PERMIS	PÉTITIONNAIRE	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
12 /02/2024	LANDREAU Baptiste	1614 route de la Bonnière	Rénovation et extension maison d'habitation
5 /04/ 2024	BRUNELLIÈRE Charly	4 rue des Sports	Extension maison d'habitation
26 /04/ 2024	API Distribution	21 rue de la Mairie	Supérette
30/04/2024	BELLANGER Marie-Ange	642 route du Bignon	Transformation préau en véranda
19/08/2024	BOISSEAU Sylvain	26 rue Mozart	Création d'un garage et préau
03/09/2024	GUYON Thibault	8 rue de la Dordogne	Extension maison d'habitation
03/09/2024	CHARRIER Pascal	21 rue de la Dordogne	Maison individuelle
06/09/2024	GUENEY Lévent et BROUSSEAU Tiffany	Allée de Beausoleil	Maison individuelle
24/10/2024	BARON Kevin	120 route de la Bonnière « La Braudière »	Hangar + panneaux photovoltaïques
02/11/2024	ROBIN Annie	Rue Nationale	Maison individuelle
14/11/2024	BEAUMARD Benjamin	1 rue Vivaldi	Extension d'habitation

TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE GALERNE

► Tarifs 2026

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, les tarifs applicables au 1er janvier 2026 comme suit :

	TOUTES LES SALLES	BAR SALLE	BAR CUISINE	BAR
PÉRIODES		80 %	70 %	60 %
1 journée week-end ou jour férié été	1500 €	1200 €	1050 €	900 €
1 journée week-end hiver ou jour férié hiver ou en semaine été (-10 %)	1350 €	1080 €	945 €	810 €
1 journée en semaine Hiver (-20 %)	1200 €	960 €	840 €	720 €
Location 2 jours été	1860 €	1488 €	1302 €	1116 €
Location 2 jours hiver (-10 %)	1674 €	1339 €	1172 €	1004 €
Une réduction de 30 % sera accordée aux Associations Romagnonnes :				
PÉRIODES		80 %	70 %	60 %
1 journée week-end ou jour férié été	1050 €	840 €	735 €	630 €
1 journée week-end hiver ou jour férié hiver ou en semaine été (-10 %)	945 €	756 €	662 €	567 €
1 journée en semaine Hiver (-20 %)	840 €	672 €	588 €	504 €
Location 2 jours été	1302 €	1042 €	911 €	781 €
Location 2 jours hiver	1172 €	938 €	820 €	703 €
Une réduction de 20 % sera accordée aux Romagnons (particuliers, entreprises) :				
PÉRIODES		80 %	70 %	60 %
1 journée week-end ou jour férié été	1200 €	960 €	840 €	720 €
1 journée week-end hiver ou jour férié hiver ou en semaine été (-10 %)	1080 €	864 €	756 €	648 €
1 journée en semaine Hiver (-20 %)	960 €	768 €	672 €	576 €
Location 2 jours été	1488 €	1190 €	1042 €	893 €
Location 2 jours hiver	1339 €	1071 €	937 €	803 €

ST SYLVESTRE	
Particuliers et entreprises Commune et Hors Commune	1960 €
Associations romagnonnes (-15 %)	1666 €

Caution : 1 000 €

Tarif Été : du 15/04 au 15/10

Tarif Hiver : du 16/10 au 14/04

LOCATION DES SALLES & DU MATÉRIEL

► TARIFS 2025

CIMETIÈRE	
Concession terrains 30 ans/m ²	90 €
50 ans/m ²	30 €
Concession cases de columbarium 30 ans	1166 €
Concession cavurnes 30 ans	1008 €
Caveaux	1043 €
DIVAGATION DE CHIENS	
Forfait de prise en charge	42 €
Participation journalière	22 €
VENTE AU DÉBALLAGE	
Vente au déballage	22 €
Droit de place marché hebdomadaire	3,10 €
Branchement électrique hebdomadaire	2,10 €
MATÉRIEL	
Tables, tréteaux et bancs/unité	gratuit
Tables polypro/unité	4,12 €
Tables polypro/caution par table	57 €
Chaises/unité à partir de 11 chaises Gratuit jusqu'à 10 chaises	0,46 €
SALLES POUR VIN D'HONNEUR COMMUNE	
Salle Bel-Air entière (hors extension)	252 €
Salle municipale entière	245 €
Salle des sports	282 €
Square de la Mairie	156 €
SALLES POUR VIN D'HONNEUR HORS COMMUNE	
Salle Bel-Air entière (hors extension)	505 €
Salle municipale entière	492 €
Salle des sports	559 €
Square de la Mairie	314 €
Pour les vins d'honneur, lorsque l'Espace Galerne est loué pour la journée, le prix de location d'une salle ou du parc pour un vin d'honneur est diminué de moitié	

SALLES POUR ASSOCIATIONS ROMAGNONNES	
Cuisine Salle Bel-Air	48 €
Salle Bel-Air entière (hors extension)	119 €
Salle municipale entière	119 €
SALLES POUR LOCATIONS PRIVÉES COMMUNE	
Salle municipale entière	143 €
Salle Bel-Air entière (hors extension)	148 €
Cuisine Salle Bel-Air	64 €
Salle pour réunion de famille après sépulture	gratuit
SALLES POUR LOCATIONS PRIVÉES HORS COMMUNE	
Salle municipale entière	337 €
Salle Bel-Air entière (hors extension)	334 €
Salle Bel-Air + cuisine	443 €
Pour toute location de salle de 2 jours consécutifs (hormis Espace Galerne), le prix de location du 2 ^e jour est diminué de moitié.	
VÉHICULE FRIGO	
Personnes privées romagnonnes : Forfait par jour pour 25 km maximum Par kilomètre au-delà de 25 km parcourus	70 € 0,68 €
Associations romagnonnes : Forfait par jour pour 25 km maximum Par kilomètre au-delà de 25 km parcourus	gratuit 0,68 €
TARIFS DIVERS	
Forfaits associations 2025	490 €
Intervention du personnel technique/heure	47 €
CAUTION DES SALLES	
Salle Municipale	720 €
Salle Bel-Air	720 €





URGENCES

POMPIERS LONGERON	18 ou 112/02 41 46 68 95
GENDARMERIE Saint Macaire en Mauges	17 02 41 55 11 17
S.A.M.U	15
CENTRE ANTI-POISON	02 41 48 21 21

SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE 17 rue de la Mairie, La Romagne mairie-laromagne49@wanadoo.fr/www.laromagne.fr Horaires d'ouverture : Lundi et vendredi : 9h-12h30/13h30-17h30 Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h30 samedi : 8h-12h Application Mobile INTRAMUROS..... 	02 41 70 32 50
---	-----------------------

CONSEILLER NUMÉRIQUE : M. Rodolphe PHOU - GUIMBRETIERE numerique@ocsigene.fr	07 82 49 23 03
---	-----------------------

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES Mardis après-midi semaines impaires	COLLECTE TRI SÉLECTIF Mardis après-midi semaines paires
--	---

DÉCHETTERIE : ZI du Cormier Cholet	HORAIRE D'OUVERTURE :	Du lundi au samedi : 9h30 - 12h00/14h00- 19h00 Dimanche : 9h30 - 12h00
---	------------------------------	--

Cimetière : s'adresser à la mairie

SERVICE CULTUREL

BIBLIOTHÈQUE « POINT VIRGULE » 68 rue Nationale, La Romagne bib_romagne@choletagglomeration.fr	02 41 71 39 17
--	-----------------------

SERVICES SCOLAIRES

ÉCOLE PRIVÉE « L'ARC EN CIEL » Place Bel-Air/Directrice : Mme VIGOUROUX Odile laromagne.arcenciel@ec49.fr	02 41 70 32 17
---	-----------------------

PÉRISCOLAIRE/ACCUEIL DE LOISIRS « L'ÎLE AUX ENFANTS » 8 rue Bel-Air multiactenfance@orange.fr	02 41 70 66 80
---	-----------------------

RESTAURANT SCOLAIRE 8 rue Bel-Air cantinelaromagne@gmail.com	02 41 58 66 43 (répondeur)
--	--------------------------------------

HALTE GARDERIE « SAUTE MOUTON » 19 rue de la Mairie haltegarderie.laromagne@outlook.fr	02 41 70 28 99
--	-----------------------

MAISON FAMILIALE RURALE « LE VALLON » Rue des Sports/Directrice : Mme CHIRON Katia mfr.la-romagne@mfr.asso.fr	02 41 75 61 33
---	-----------------------

SERVICES PRESSE

COURRIER DE L'OUEST/ROY Bénédicte roy.benedicte@hotmail.com	
--	--

OUEST FRANCE/POIRIER Marie 1 ter rue Nationale, La Romagne marie.poirier@laposte.net	02 41 70 33 34
--	-----------------------

SYNERGENCES HEBDO 16 avenue Maudet/Cholet synergences-hebdo@choletagglomeration.fr	02 44 09 25 18
--	-----------------------

SERVICES MÉDICAUX

MÉDECIN : Dr Dragomir 44 rue Nationale * Pour les urgences (24/24 heures)	02 41 75 48 76 02 41 33 16 33
--	--

PHARMACIE LIMOUSIN-LUSSEAU 14 rue Nationale, La Romagne * Pour les pharmacies de garde pharmacielimousin@orange.fr	02 41 70 32 72 3237
---	--------------------------------------

SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (S.S.I.A.D) 40 bis rue Louis Prosper - Montfaucon-Montigné Permanences RDV du lundi au samedi de 8h30 à 9h00	02 41 64 67 68
---	-----------------------

INFIRMIÈRE : Mme Sophie GAUTIER	02 41 58 61 71
--	-----------------------

OSTÉOPATHE : Mme Sophie DENECHERE	07 82 92 70 73
--	-----------------------

SAGE-FEMME LIBÉRALE : Mme Amélie PEREIRA amelie.pereira-sf@orange.fr	06 44 90 00 73
---	-----------------------

LA ROMAGNE

mÉMENTO 2024

SERVICES SOCIAUX

CICAS (Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés) Lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures	08 20 200 189
--	----------------------

CAF 44, rue du Paradis - Cholet Lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures	08 10 254 930
--	----------------------

CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE 2 rue St Éloi - 49300 Cholet	3646
--	-------------

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite de la Santé Travail) 44 rue du Paradis, Cholet Lundi au vendredi sur RDV 8h30-12h30/13h30-16h30	3960 depuis un fixe 09 71 10 39 60 depuis une box ou un mobile
--	--

M.S.A (Mutuelle Sociale Agricole) Beaupréau : 67 bis rue de La Lime sur R.D.V uniquement	02 41 31 75 45
--	-----------------------

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES Lundi de 14h à 16h mercredi de 10h à 12h csinter.ram@orange.fr	02 41 56 46 94 Permanence téléphonique
--	--

PUÉRICULTRICE 28 rue Paul Bouyx - Cholet Le mardi de 14h à 16h30 26 rue Maudet - Cholet Le mardi de 9h30 à 12h	02 41 46 20 00
---	-----------------------

ASSISTANTE SOCIALE Maison départementale des Solidarités de Cholet 26 av. Maudet (en face des Halles) 2e étage du lundi au vendredi : 9h-12h30/13h30-17h30 fermeture le jeudi matin	02 41 46 20 00
--	-----------------------

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL 18 rue d'Anjou - 49280 St Léger sous Cholet	02 41 56 26 10
--	-----------------------

A.D.M.R (Aide à Domicile en Milieu Rural) 5 bis rue de la Garenne - 49280 La Séguinière	02 52 21 02 58
---	-----------------------

SERVICES PUBLICS

LA POSTE 37 rue Nationale, La Romagne Ouverture : Du mardi au vendredi de 9h à 12h Le samedi de 8h30 à 10h30	36 34
---	--------------

VEOLIA (eau de Cholet) 5 rue Pineau ou ZI du Cormier	02 41 29 47 65 09 69 32 35 29
--	--

PÔLE EMPLOI 24 rue du Carteron - Cholet	39 49
---	--------------

CENTRE DES IMPÔTS 42 rue du Planty - Cholet Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h sur rendez-vous	02 41 49 58 20
--	-----------------------

SOUS PRÉFECTURE 30 rue Trémolière - Cholet	02 41 81 82 82
--	-----------------------

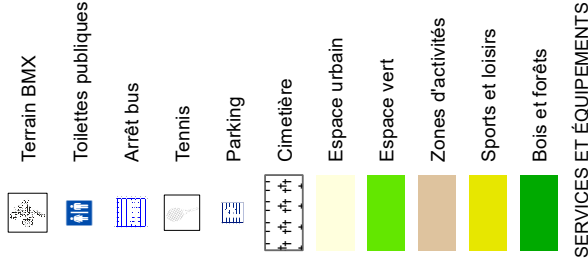
PRÉFECTURE DE MAINE ET LOIRE Place Michel Debré - Angers	02 41 81 81 81
--	-----------------------

SERVICE CULTUEL

PRÊTRE RÉFÉRENT : Abbé RAFFARA Bruno saintromainparoisse@wanadoo.fr DIACRE : Michel CHARRON michel.charron8@orange.fr	06 66 37 64 56 02 41 70 33 92 06 20 03 72 89
--	---

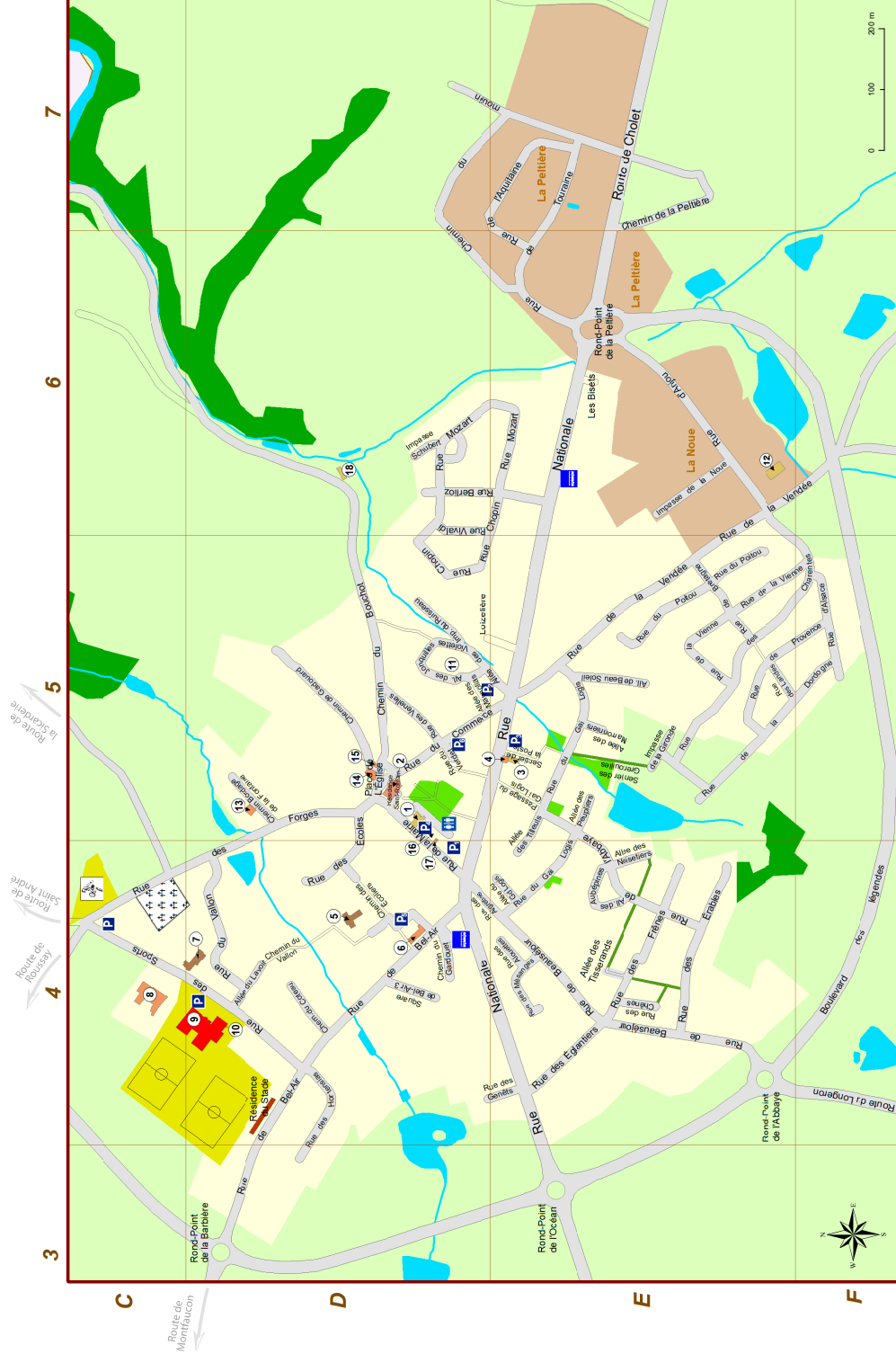
LA ROMAGNE

Légende



- 1 - MAIRIE
- 2 - ÉGLISE
- 3 - LA POSTE
- 4 - BIBLIOTHÈQUE
- 5 - ÉCOLE ARC EN CIEL - PÉRISCOLAIRE
- 6 - SALLE BEL-AIR
- 7 - MAISON FAMILIALE RURALE LE VALLON
- 8 - ESPACE GALERNE
- 9 - SALLE LA STELLA
- 10 - COMPLEXE SPORTIF RENÉ HERVOUET
- 11 - RÉSIDENCE VERTE VALLÉE
- 12 - ATELIER MUNICIPAL
- 13 - LOCAL DES ASSOCIATIONS
- 14 - SALLE MUNICIPALE
- 15 - SALLE KERREST
- 16 - HALTE GARDERIE
- 17 - CHAPELLE
- 18 - STATION D'ÉPURATION

- PARKINGS
- P1 - DE LA CHAPELLE
P2 - PLACE VERTE VALLÉE
P3 - DE LA POSTE
P4 - DE LA MAIRIE
P5 - PLACE DES ÉCOLIERS
P6 - DU VERDET



INDEX DES RUES

A	ABAYE (RUE DEL')	E4	S	SANT-ROMAIN (RÉSIDENTE)	D5
	AIGRETTES (RUE DES)	D4		SCHUBERT (IMPASSE)	D6
	ALSACE (RUE D')	F5		SPORTS (RUE DES)	C4
	ALOUETTES (RUE DES)	E4	T	TILLEULS (ALLÉE DES)	E5
	ANJOU (RUE D')	E6		TISSEYRANS (ALLÉE DES)	E4
	AQUITAINE (RUE DEL')	E7		TOURNAINE (RUE DE)	E7
	AUBÉPINES (ALLÉE DES)	E4	V	VALLON (CHEMIN DU)	D4
B	BEAU SOLEIL (ALLÉE DE)	E5		VALLON (RUE DU)	D4
	BEAUSÉJOUR (RUE DE)	E4		VENDÉE (RUE DE LA)	E5
	BEL-AIR	D4		VENELLES (RUE DES)	D5
	BEL-AIR (RUE DE)	D4		VIENNE (RUE DE LA)	E5
	BEL-III (SQUARE)	D4		VERDET (RUE DU)	D5
	BERLIOZ (RUE)	D6		VIOLETTES (ALLÉE DES)	D5
	BORDAGE DE LA FONTAINE (CHEMIN)	D5		VIVAUDI (RUE)	D6
	BOUCHOT (CHEMIN DU)	D5			
	BRETAGNE (RUE DE)	E5			
C	CHARENTES (RUE DES)	E4	M	MAGNOLIAS (ALLÉE DES)	E5
	CHENES (RUE DES)	D4		MAIRIE (RUE DE LA)	D5
	CHOPIN (RUE)	F5		MARRONIERS (ALLÉE DES)	E5
	COMMERCE (RUE DU)	D5		MESANGES (RUE DES)	E4
	COTEAU (CHEMIN DU)	D4		MOULIN (CHEMIN DU)	E7
D	DOROGNE (RUE DE LA)	F5		MOZART (RUE)	D6
E	ECOLERS (RUE DES)	D4	N	NATIONALE (RUE)	E5E6
	ECOLIERS (CHEMIN DES)	D4		NOSETIERS (ALLÉE DES)	E4
	EGLANTIERS (RUE DES)	E4	P	PEUPLIERS (ALLÉE DES)	E5
	EGLISE (PLACE DEL')	D4		POITOU (RUE DU)	E5
	ERABLES (RUE DES)	E4		POSTE (SENTIER DE LA)	D5
F	FORGES (RUE DES)	D5		PROVENCE (RUE DE)	F5
	FRENNES (RUE DES)	D5	R	RUISSEAU (IMPASSE DU)	D5
	FRENNES (RUE DES)	E5			

► NAISSANCES



17/2	GUICHETEAU Nolan	17 rue de la Vienne
26/2	BOUYER Soan	23 rue des Frênes
19/4	PASCAUD Stelio	7 rue des Genêts
23/4	POUPLARD CHEVALIER Léo	16 rue des Charentes
23/4	LUMINEAU Ethan, Elier	21 rue du Commerce
9/5	GOST Mylan	7 rue des Erables
28/5	GELLÉ Mahé	26 rue du Commerce
6/6	PILLIÈRE Abel	1 rue des Sports
17/6	LE QUAY Arthur	17 place de l'Église
29/8	DEFLANDRE THALER Matéo	2 rue des Landes
3/9	LE ROCH Zayan	13 rue des Érables
8/10	BEJAOU JOUSSEAU Adel	43 rue Nationale
18/10	CARNEZ Harold	9 rue de Provence
21/11	GALVANE Basile	4 rue de la Vendée
1/12	PICARD Robin	1 rue de la Vienne

16/1	CHAILLOU Elyzia	15 rue Chopin
1/02	CHARRIER Théa	191 route de Mortagne "La Terrellière"
3/2	DIVAY Amélia	14 rue du Commerce
12/3	POHU Lilou	17 rue des Charentes
22/3	PASQUIER Jeanne	908 route du Longeron "L'Armandière"
10/4	GANTOIS Thaïs	82 rue Nationale
23/4	POIRON Zély	13 rue d'Alsace
28/4	MARCERON Anna-Rose	1668 route de Mortagne "le Bois Durand"
14/5	ROY Léontine	5 impasse de la Gironde
26/6	GENAIS Elina	15 place de l'Église
9/7	GONIAK Cassandre	86ter rue Nationale
14/7	BRANDON Eline	4 rue des Frênes
6/10	GUYON Sofia	8 rue de la Dordogne
8/10	GUÉRET FORTIN Ambre	6 rue de la Vienne
18/10	COLIN Capucine	16 chemin de Gadourard
9/11	FÉAT Faustine	1 allée de Beausoleil
9/12	TEMPLÉRAUD Georgia	899 route de St André «le Bas Beaumont»

► MARIAGES

À La Romagne	16 mars	FILLAUDEAU Damien et ALIX Annabelle
	18 mai	FÉVRIER Mickaël et BAUDIN Mélanie
	8 juin	ROUSSEAU Simon et ECHASSERIEAU Léa
	29 juin	BLOUIN Jean-Michel et TATIN Sabrina
	27 juillet	LEGROS Mathias et BOULAGNON Alexis
	28 septembre	ROUET David et BOUDAUD Virginie
	16 novembre	DIGUET Tommy et HAVARD Deborah

À l'extérieur	18 mai	VANCAUWENBERGHE Valentin et DELVILLE Amandine
	8 juin	BEAUMARD Benjamin et BARON Noémie
	6 juillet	HEBERT Kevin et BELESSORT Sandy
	20 juillet	CHAILLOU Dimitri et BELOUARD Laure
	31 août	CRESPÉL Kevin et HATTON-LAGAINIÈRE Cassandra
	7 septembre	GABORIAU Antoine et GEFFARD Aude
	7 septembre	JADEAU Alexandre et AUDOUIN Chloé

► DÉCÈS

14 janvier	Mme Marie RICHARD veuve LEVRON
6 février	M. Jean-Claude BRETAUDEAU
22 mars	M. Patrick COIFFARD
6 juin	Mme Alice GAILLARD veuve BARON
29 juin	M. Pierre BECKER
2 août	M. François MARY
7 août	M. Jean GAILLARD
23 août	M. Bernard BAHUAUD
8 octobre	Mme. Marie-José GOUBERT
20 octobre	M. Michel MAUDET
21 octobre	M. Gilles LEFORT
18 novembre	Mme Marie-Thérèse FONTENEAU épouse FONTENEAU



Inhumés à La Romagne :

22 janvier	Mme Thérèse CANTITEAU
17 février	Mme Simone CHUPIN veuve SOULARD
4 mars	Mme Yvonne VACHON
23 mai	Mme Marie NAUD
5 juillet	Mme Madeleine FONTENEAU épouse AUGEREAU
3 août	Mme Madeleine BIGOT veuve LOIZEAU
13 septembre	Mme Marie-Hélène CHALET épouse BEAUFRETON
21 septembre	M. Camille AUGEREAU
7 novembre	M. Maurice BRETAUDEAU

JANVIER			AVRIL		
Mercredi 22	Association Verte Vallée : Assemblée Générale	Résidence Verte Vallée	Mardi 1 ^{er}	Stella Tennis de Table : Pro A à Rouen	
Jeudi 23	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, jeux divers	Salle Municipale	Jeudi 3	Club du Temps Libre : belote, et jeux divers	Salle Municipale
Vendredi 24	C.A.T.M. : Assemblée Générale	Salle Municipale	Dimanche 6	Stella Sports Cycliste : Randomagnonne	Salle des sports
Vendredi 24 samedi 25 et dimanche 26	Culture et Loisirs : Représentations Théâtre « Jamais deux sans trois »	Espace Galerne	Dimanche 6	Foot : Équipe A/Land-Laurentais 2 à Roussay Équipe B/Saint Lézin à Roussay	
Dimanche 26	Foot : Équipe A/FCBC 3 à Roussay Équipe B/St Hilaire – Vihiers 3 à Roussay		Jeudi 10	Club du Temps Libre : petit concours interne, bricolage, jeux	Salle Municipale
Vendredi 31	Culture et Loisirs : Représentation Théâtre « Jamais deux sans trois »	Espace Galerne	Mardi 15	Stella Tennis de Table : Pro A/Pontoise Cergy	Salle « La Stella »
FÉVRIER			Jeudi 17	Club du Temps Libre : Repas du Club	Salle Bel-Air
Samedi 1 ^{er}	Stella Tennis de Table : Pro A/Jura Morez	Salle « La Stella »	Jeudi 24	Rencontre Inter-Professionnelle	Salle Municipale
Samedi 1 ^{er}	Culture et Loisirs : Représentations Théâtre « Jamais deux sans trois »	Espace Galerne	Dimanche 27	Foot : Équipe A/Pomjeannais 2 Équipe B/St Georges – Trém 3	
Lundi 3	Multi Act' Enfance : matinée récréative	Salle Polyvalente	Lundi 28	Multi Act' Enfance : matinée récréative	Salle Polyvalente
Jeudi 6	Club du Temps Libre : belote, et jeux divers	Salle Municipale	MAI		
Vendredi 7	Comité des Fêtes : Assemblée Générale	Salle Municipale	Jeudi 1 ^{er}	Stella Tennis de Table : Pro A à Thorigné	
Mercredi 12	Club du Temps Libre : Assemblée Générale	Espace Galerne	Lundi 5	Multi Act' Enfance : matinée récréative	Salle Polyvalente
Samedi 15	Stella Tennis de Table : Pro A à ANMT		Jeudi 15	Stella Tennis de Table : Pro A/Chartres	Salle « La Stella »
Jeudi 20	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, jeux divers	Salle Municipale	Jeudi 15	Club du Temps Libre : petit concours interne	Salle Municipale
Dimanche 23	Foot : Équipe A/St Laurent – Fenil Équipe B/Soc 3		Mardi 20	Culture et Loisirs : Représentation théâtre enfants + Chorale Romavoix	Salle Municipale
Mercredi 26	Club du Temps Libre : Concours de belote	Espace Galerne	Jeudi 22	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels et jeux divers	Salle Municipale
Du mercredi 26 février au 12 mars	Itinérance : exposition « Notre Romagne » à la découverte du cadastre de La Romagne	Salle Municipale	JUIN		
Vendredi 28	Inauguration de l'exposition « Notre Romagne »	Salle Municipale	Lundi 2	Multi Act' Enfance : matinée récréative	Salle Polyvalente
MARS			Mercredi 4	Don du Sang	Espace Galerne
Samedi 1 ^{er}	Stella Tennis de Table : Pro A à Roanne		Jeudi 5	Club du Temps Libre : petit concours interne	Salle Municipale
Lundi 3	Multi Act' Enfance : matinée récréative	Salle Polyvalente	Jeudi 5	Multi Act' Enfance : Assemblée Générale	Salle de motricité
Mardi 4	École « L'Arc en Ciel » : Carnaval (matin)		Samedi 7	Foot : Tournois U13 U15 U17	Le Longeron
Vendredi 7	Accueil des nouveaux arrivants	Salle du Conseil	Jeudi 12	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche et jeux divers	Salle Municipale
Samedi 8	E.S.R.R. : bal du foot	Espace Galerne	Samedi 14 dimanche 15	Foot : Tournois U9 U11	Roussay
Dimanche 9	Foot : Équipe A/Toutlemonde – Maulévrier 2 à Roussay Équipe B/Villedieu 3 à Roussay		Lundi 16	Multi Act' Enfance : Permanence inscriptions Périscolaire	Salle Bel-Air
Samedi 15	M.F.R « Le Vallon » : Journées Portes Ouvertes	M.F.R « Le Vallon »	Lundi 16	Cantine : Permanence inscriptions	Salle Bel-Air
Samedi 15	Stella Tennis de Table : Pro A/Hennebont	Salle "La Stella"	Jeudi 19	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, et jeux divers	Salle Municipale
Dimanche 16	Foot : Équipe A/Tillières Équipe B/Tillières 2		Vendredi 20	Comité des fêtes : fête de la musique	Parc de la Mairie ou complexe selon temps
Jeudi 20	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, et jeux divers	Salle Municipale	Samedi 28	École « L'Arc en Ciel » : kermesse	Espace Galerne
Jeudi 20	M.F.R. : Assemblée Générale	Espace Galerne	Lundi 30	Gymnastique Romagnonne : assemblée générale	Salle du Foot
Vendredi 21	Accueil des bébés nés en 2024	Salle Municipale	JUILLET		
Jeudi 27	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, et jeux divers	Salle Municipale	Mercredi 2	Eveil Danse : A.G	Salle Municipale
Vendredi 28	Badminton : tournoi interclubs	Salle des sports	Vendredi 4	Badminton : A.G	Salle Municipale
Samedi 29	Danse : Gala	Espace Galerne	AOÛT		
Dimanche 30			Jeudi 28	Club du Temps Libre : pique-nique	Salle Bel-Air
Lundi 31	Multi Act' Enfance : matinée récréative	Salle Polyvalente			

Mairie de LA ROMAGNE

17 rue de la Mairie - 49740 LA ROMAGNE

Tél. : 02 41 70 32 50 / www.laromagne.fr
